

# LE PLURILINGUISME ... UN JEU D'ENFANT ?



Séance Plénière du 30 octobre 2015

Rapport



Ce rapport a été adopté à l'unanimité en séance plénière du CESE de Lorraine le 30 octobre 2015.

## Présidente du groupe de travail :

Brigitte STEIN

## Membres du groupe de travail

Christine BERTRAND

Elodie BOILEAU

Laurent SCHMITT

## Coordination et suivi

Nicole PERRUCHOT-VESQUE, chargée de mission

### Mentions légales

Editeur : CESE de Lorraine

Place Gabriel Hocquard - 57036 Metz Cedex 1

Imprimeur : Région Lorraine

Place Gabriel Hocquard - 57036 Metz Cedex 1

Tirage : Octobre 2015

ISBN : 978-2-11-151141-5 et 978-2-11-151140-8

Dépôt légal - Octobre 2015



La rapporteure tient à remercier vivement les personnes auditionnées pour leur contribution à ce rapport et leur accueil chaleureux lors des différents déplacements.

**Laurence DELANAUX**, directrice des affaires scolaires à Montigny-les-Metz

**Angèle DUFFLO**, Vice –présidente déléguée du Conseil Régional, chargée des actions régionales relevant du patrimoine de l'institution et du bilinguisme

**Catherine FILPA**, consultante

**Aude GREGOIRE**, adjointe aux affaires scolaires à Montigny- les – Metz

**Eva HAMMES DI BERNARDO**, Land de Sarre

**Martine KIRCHHOF**, responsable affaires internationales SGAR

**Jocelyne MACCARINI**, IA-IPR - Allemand rectorat Nancy-Metz

**Marie- Claude MALJEAN**, chargée de mission DAFCO langues

**Sonia MULLER**, Directrice de la micro-crèche trilingue HOLA BABY à Terville

**Bettina RHEINERT**, Enseignante Université de Lorraine, Responsable Média-Langues

**GRETI Groupe de Recherches Transfrontalières Interdisciplinaires :**

**Sabine EHRHART** de l'Université de Luxembourg, **Hélène LANGINIER** de l'EM Strasbourg Business School, **Claudia POLZIN-HAUMANN** et **Christina REISSNER** de l'Université de la Sarre



## Avant-propos

Lettre de mission Page 11

Introduction Page 12

## LE PLURILINGUISME ... UN JEU D'ENFANT ?

I. L'apprentissage des langues en Lorraine : état des lieux en demi-teinte Page 19

II. Des expérimentations, des témoignages : retours des auditions Page 42

III. Les préconisations du CESEL Page 57

Conclusion Page 65

Annexes Page 67

Bibliographie Page 72

Glossaire Page 73





# AVANT-PROPOS



Lettre de mission

Le contexte

*Wer fremde Sprachen nicht kennt, weiß nichts von seiner eigenen*  
*Goethe*

« Celui qui ne connaît pas les langues étrangères ne connaît rien de sa propre langue »

*Primeras prosas, En la alameda verde*

*Juan Ramon Jimenez*

“Qui apprend une nouvelle langue acquiert une nouvelle âme »

*One language sets you in a corridor for life. Two languages open every  
door along the way*

*Franck Smith*

« Une langue vous ouvre un couloir pour la vie, deux langues ouvrent toutes les portes  
sur le chemin »

« Qui possède la langue possède la clé qui nous délivre des chaînes »

**Frédéric Mistral**

« Une langue différente est une vision de la vie différente »

*Federico Fellini*

# Lettre de mission

## Le contexte

L'amélioration des compétences des élèves en langues vivantes est au cœur des priorités de l'Union européenne et de la France. Depuis 2000, l'Union Européenne vise à ce que chaque citoyen puisse parler et comprendre deux langues vivantes étrangères. L'objectif est de construire une citoyenneté européenne et d'encourager la mobilité au sein de l'espace communautaire.

Force est de constater que les avancées sont laborieuses.....Alors même que les directives européennes et nationales mettent cette problématique en exergue.

Le CESEL, à trois reprises, s'est attaché à décrypter les difficultés rencontrées en 2000, 2004 et 2011 :

« Les langues vivantes en Lorraine : apprendre aujourd'hui pour vivre l'Europe demain »

« Pour l'avenir des Lorrains en Europe ....Opter pour la précocité de l'enseignement de l'allemand en laissant toute sa place à l'anglais »

« L'Allemagne, un partenaire incontournable pour la Lorraine »

L'OIE en 2013 a souhaité réaliser une analyse comparative de l'apprentissage des langues étrangères dans la Grande Région.

Nonobstant ces travaux et leurs conclusions et préconisations respectives, les retards constatés demeurent. Parallèlement les enjeux subsistent et sont même encore plus importants à ce jour.

## Les objectifs

Le GT s'attachera à analyser et comprendre les freins au développement de l'apprentissage des langues (organisation pédagogique, méthodes éducatives) et fera toutes propositions pour y remédier.

Il formulera en conclusion des préconisations pour que la Lorraine puisse relever ce défi du multilinguisme.

## Méthodologie

Groupe de travail transverse.

Analyse des études pré existantes, benchmarking et évaluation des expérimentations, efficience des méthodes.

Auditions des différents acteurs concernés.

# Introduction

## Entre fausses croyances et bonnes pratiques où en sommes-nous vraiment dans l'apprentissage des langues ?

Le groupe de travail s'est nourri des nombreux rapports, études et publications nationaux européens et régionaux préexistants sur ce thème listés en annexe et des nombreux contacts recherchés avec les acteurs de terrain. Ce rapport reprend ainsi les nombreux témoignages et rappels de bonnes pratiques qui ont pu être présentés aux membres du groupe de travail.

## Quelques définitions, quelques fausses croyances à balayer et enfin les grands enjeux de cette thématique :

**L'unilinguisme (ou monolinguisme) :** est le fait qu'un pays ait une seule langue nationale, en voie de régression dans les états européens.

**Le multilinguisme :** le terme de multilinguisme s'applique à une société dans laquelle coexistent plusieurs langues officielles ou non, qui sont pratiquées par les membres qui la composent (le Luxembourg qui compte trois langues officielles, le luxembourgeois, le français et l'allemand est le pays européen multilingue par excellence du fait d'une immigration constante).

**Le plurilinguisme :** le terme de plurilinguisme s'applique à chaque individu. Il suppose que tout locuteur est



doté d'une capacité plurilingue, d'un répertoire linguistique propre (composé de variantes familiales, régionales,...) constitutif de sa personne, qu'il choisit ou non de développer au cours de son existence ; le plurilinguisme comprend des compétences partielles et s'auto-enrichit grâce à des interactions entre les connaissances de chacun : l'apprentissage d'une nouvelle langue se fait grâce aux compétences déjà acquises dans une ou plusieurs autres langues...

**Le bilinguisme individuel** : situation d'un individu parlant couramment deux langues différentes.

**Le bilinguisme collectif** : situation d'une communauté où se pratiquent concurremment deux langues.

- **Non**, l'apprentissage des langues ne s'adresse pas à une élite.
- Les compétences en langues sont une donnée naturelle.
- **Non**. Il ne faut pas être «doué »pour apprendre les langues.
- « En réalité, la compétence linguistique est le propre de l'homosapiens – elle est donc, comme le dit Descartes de la raison, la chose du monde la mieux partagée. »
- **Non**, apprendre les langues, n'est pas une question d'intelligence, c'est par l'imprégnation et la pratique que se fait tout d'abord l'apprentissage.
- **Non**, apprendre plusieurs langues, n'aboutit pas à une confusion linguistique.
- La compétence et les aptitudes acquises dans un domaine linguistique sont transférables à d'autres, comme savoir écouter ou exercer sa mémoire. Les linguistes ont l'habitude de dire que : « les langues s'épaulent sans jamais se combattre».
- **Non**, apprendre une langue, n'est ni long ni ennuyeux.

Les élèves prennent un réel plaisir à l'apprentissage de l'anglais, de l'allemand, de l'italien, ou de l'espagnol..... Et pourtant beaucoup de ces fausses croyances persistent avec un effet dissuasif certain sur la pratique des langues.

Or, l'apprentissage des langues est en fait un jeu d'enfant !

**« Tout sujet peut accéder au bilinguisme s'il bénéficie d'une immersion en langue régionale et/ou étrangère dès le plus jeune âge. » (Prof. Jean Petit, psycholinguiste)**

Enfin Il s'agit bien ici d'une **compétence fondamentale** qui s'impose pour faire face aux exigences de mobilité et d'adaptation sur le marché du travail mais qui revêt aussi une dimension essentielle de l'éducation du citoyen européen.

**L'Union européenne** est d'ailleurs tout particulièrement concernée par le multilinguisme en tant que facteur d'intégration de cohésion sociale et de développement économique.

« L'apprentissage des langues étrangères n'est pas un but en soi mais un vecteur au service de l'accès à la culture qu'elles véhiculent et à la mobilité dans une Europe sans frontière. Aussi l'enseignement des langues vivantes ne saurait être une discipline comme les autres, cantonnée à la seule transmission de savoirs langagiers. Il doit être complété par des expériences et des savoirs culturels » (travaux parlementaires, Sénat)

Il s'agit bien ici du devenir des jeunes qui sont des citoyens européens.

La connaissance des langues étrangères joue un rôle important dans :



L'union européenne promeut l'apprentissage des langues et la diversité linguistique. Elle suggère de généraliser l'enseignement d'au moins deux langues étrangères dès le plus jeune âge.

Si l'éducation est un domaine relevant de la compétence des états, la gestion des politiques linguistiques ne peut se réduire au seul cadre national. Au-delà des directives européennes, des outils didactiques et pédagogiques ont été mis à disposition des états membres. C'est le cas notamment du :

**Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) apprendre, enseigner, évaluer** publié par le Conseil de l'Europe en 2001. Il définit les niveaux de maîtrise d'une langue étrangère en fonction de savoir-faire dans différents domaines de compétence.

Les niveaux de compétences du cadre européen commun de référence pour les langues sont les suivants :

➔ **A1. Utilisateur élémentaire - Niveau introductif ou découverte** : la personne peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

→ **A2. Utilisateur élémentaire - Niveau intermédiaire ou de survie** : la personne peut échanger des informations simples sur des sujets familiers et habituels.

→ **B1. Utilisateur indépendant - Niveau seuil** : La personne peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage, raconter un événement, une expérience, défendre un projet ou une idée.

→ **B2. Utilisateur indépendant - Niveau avancé ou indépendant** : la personne peut comprendre l'essentiel d'un sujet concret ou abstrait dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité.

Elle peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance, par exemple lors d'une conversation avec un locuteur natif. La personne peut émettre un avis sur un sujet d'actualité et en débattre.

→ **C1. Utilisateur expérimenté - Niveau autonome** : la personne peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée. Elle utilise la langue de façon efficace et souple dans la vie sociale, ou académique et ultérieurement, dans sa vie professionnelle.

→ **C2. Utilisateur expérimenté - Niveau maîtrise** : c'est le degré le plus élevé de la compétence dans une langue apprise en tant que langue étrangère.

Ces niveaux sont repris dans le code de l'éducation comme niveaux de compétences en langues vivantes attendus des élèves des écoles, des collèges et des lycées.

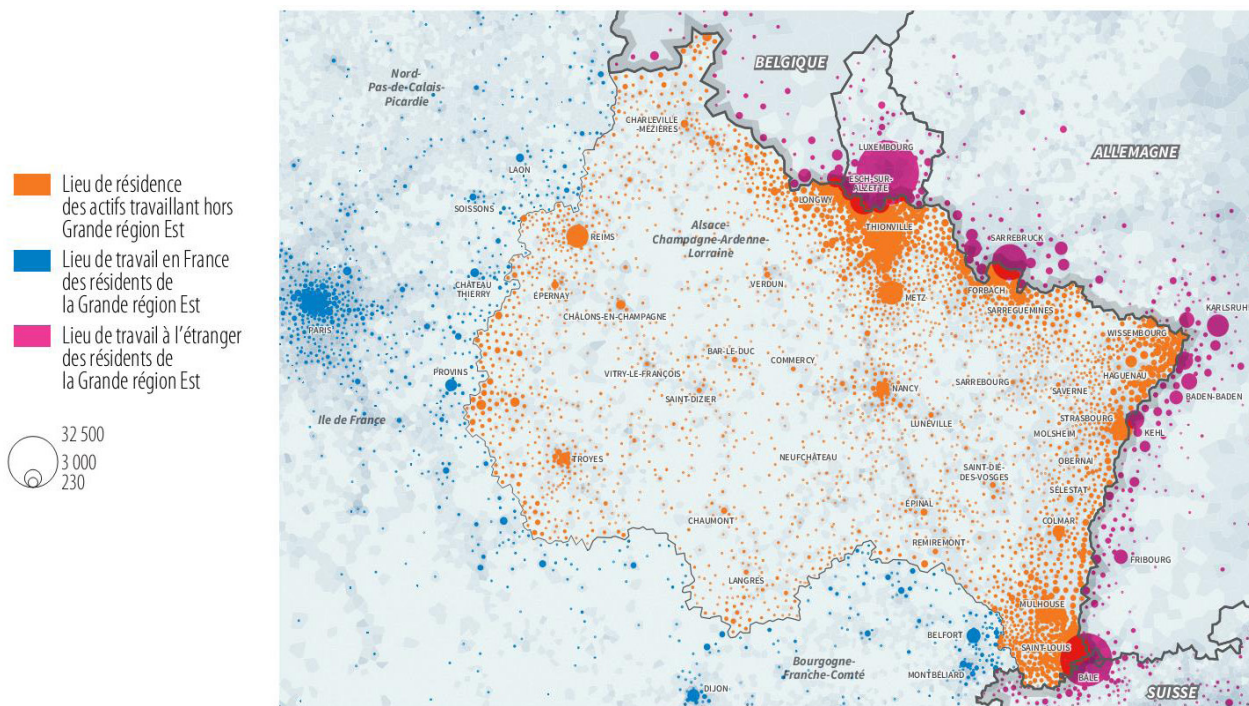
Il s'agissait bien ici d'une révolution de l'apprentissage des langues avec notamment l'apparition de la notion de « compétence » : cette compétence fondamentale essentielle dont tous auront besoin à l'avenir mais force est de constater que **cette révolution n'a pas encore produit tous ses effets.**

Si cette compétence s'imposait déjà pour le Conseil de l'Europe en 2001 comme un besoin essentiel, c'est encore plus vrai aujourd'hui en 2015 en région Lorraine et demain en région Alsace - Champagne- Ardenne- Lorraine, la plus transfrontalière des régions françaises, ouverte sur 4 pays où le fait transfrontalier donne notamment à la compétence en langues étrangères un caractère déterminant pour l'accès à l'emploi. Ce contexte transfrontalier fédère les orientations et les projets des différents acteurs sur le développement de l'apprentissage des langues vivantes étrangères en le focalisant sur la promotion de l'apprentissage de la langue du voisin. N'en demeure pas moins l'urgente nécessité à transformer en réalité effective les grandes déclarations d'intention sur ce thème et à faire réellement de cette grande Région une **région plurilingue**. Cet acquis sera un véritable atout gage tout à la fois d'attractivité et de potentialité d'insertion dans un vaste bassin européen d'emploi.

La carte présentée ci-dessous est sur ce point révélatrice des mobilités professionnelles de près de 160 000 frontaliers vers le Luxembourg, l'Allemagne, la Suisse et la Belgique.

## Agences urbanisme la grande région est en mouvement septembre 2015

L'espace transfrontalier et transrégional des résidents en 2011 (source : Insee - Mobilités professionnelles 2011 / Géospecs - Espn)



Le fait transfrontalier a boosté dans les trois régions les engagements en faveur de l'apprentissage d'une langue vivante étrangère.

Dans son avis en date du 3 septembre 2012, le CESER Alsace indiquait « qu'il convenait de faire de l'Alsace un carrefour des langues et d'agir pour une Alsace plurilingue ».

Concernant l'apprentissage des langues, le CESER Champagne-Ardenne souhaitait dans son avis 2 sur le projet académique en date du 5 juillet 2013 :

« ... le maintien de la diversité de l'enseignement des langues vivantes fondamental sur l'ensemble du territoire régional, un lien entre les langues apprises et les volontés de la Région de développer des relations avec certains territoires étrangers, la poursuite de l'apprentissage de la langue allemande car elle continue à présenter un caractère stratégique ainsi que la continuité d'enseignement des langues vivantes après le second degré. »

La Lorraine, quant à elle, a œuvré largement et en de nombreuses directions pour le développement de la pratique des langues vivantes étrangères et plus particulièrement pour le développement de l'apprentissage de la langue de nos voisins. Cette thématique prioritaire a été largement déclinée dans les différents rapports projets



et études listés en annexe. Trois chapitres de la stratégie Allemagne de la Lorraine y font référence (Enseignement supérieur Recherche- Economie emploi formation professionnelle-Apprentissage de la langue du voisin et échanges scolaires).

Mais au-delà des déclarations d'intention où en sommes-nous vraiment et quelles ont été les avancées obtenues ?

Quelles suites ont été données, quelles réponses ont été apportées, aux différentes préconisations contenues dans ces documents successifs ? Quels sont les freins qui empêchent un développement effectif de cette compétence ? Comment enfin pouvons-nous remédier aux blocages ?



# L'APPRENTISSAGE DES LANGUES EN LORRAINE : UN ETAT DES LIEUX EN DEMI-TEINTE





1. Quelques données de cadrage statistiques et réglementaires pour situer au mieux les évolutions récentes tant dans le primaire qu'aux collège et lycée, dans l'apprentissage et dans l'enseignement supérieur

- Les publics cibles

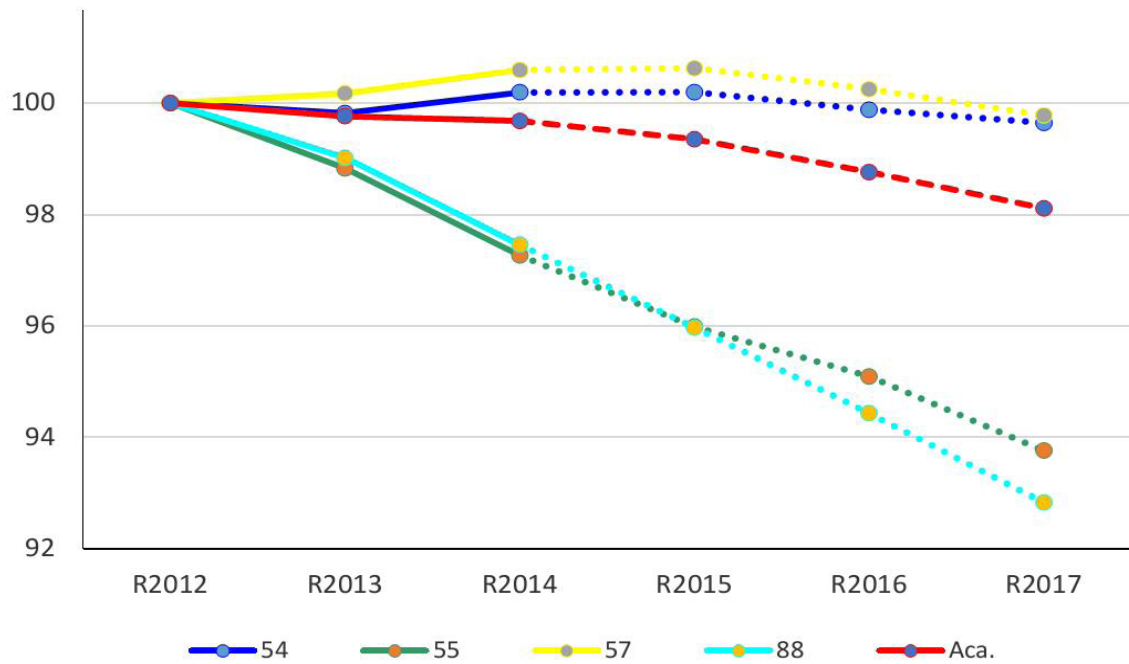
- ➔ Académie Premier degré

Académie	Type	Public	Privé
	Maternelle	760	2
	Elémentaire	1515	61
	Total	2275	63

Académie	Type	Public	Privé
	Maternelle	77 908	4 122
	Elémentaire	126 646	8 172
	Enseignement Spé	1 828	30
	Total	206 382	12 324

Source Rectorat DAGES

Evolution sur trois ans des effectifs du premier degré et prévision d'évolution sur trois ans (base 100 rentrée 2012). A la rentrée 2017 les effectifs d'élèves du 1<sup>er</sup> degré dans l'académie devraient baisser de 1,89 % par rapport à 2012.



Source Rectorat DAGES

➔ Académie Second degré

### Nombre d'établissements

Académie	Structure / Secteur	Public	Privé sous contrat *
	Collèges	223	41
	Lycées dont LPO**	59	31
	Lycées professionnels	41	28
	EREA	4	0
	Total	327	100

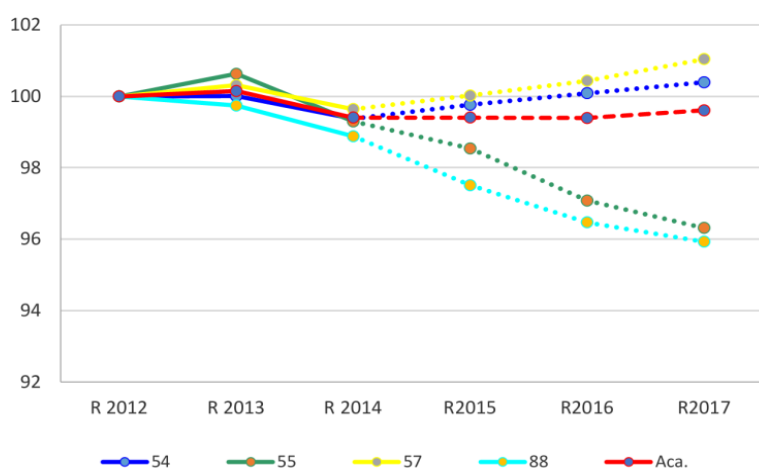
\* + 14 établissements privés hors-contrat.

### Nombre d'élèves

Académie	Type	Public	Privé sous contrat *
	Collège (yc 3e en LP)	91 439	16 191
	SEGPA	2 894	0
	LP et SEP	19 871	5 461
	LGT et LPO hors SEP	42 414	7 610
	Total	156 618	29 262

Evolution sur trois ans des effectifs du second degré et prévisions d'évolution sur trois ans (base 100 rentrée 2012). On note une quasi stabilité des effectifs sur les années concernées.

Public et privé (SC)	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Meurthe-et-Moselle	57 818	57 824	57 457	57 683	57 868	58 046
Meuse	15 148	15 244	15 042	14 927	14 706	14 590
Moselle	82 953	83 213	82 656	82 973	83 314	83 820
Vosges	31 072	30 992	30 725	30 299	29 975	29 807
<b>Académie</b>	<b>186 991</b>	<b>187 273</b>	<b>185 880</b>	<b>185 882</b>	<b>185 863</b>	<b>186 263</b>



Source: Rectorat - DAGES

## Evolution du taux de réussite par section au Diplôme National du Brevet (DNB)

	National			Académie		
	2015	2014	Variation	2015	2014	Variation
Série générale	87.1	85.9	1.2	87.4	86.3	1.1
Série professionnelle	77.3	78.4	-1.1	83.6	80.4	3.2

La validation du niveau A2 utilisateur élémentaire (niveau intermédiaire ou de survie, la personne peut échanger des informations simples sur des sujets familiers et habituels) a été attribuée sur une langue étrangère de leur choix aux élèves ayant obtenu le DNB en 2015, soit à 23 808 élèves.

Par ailleurs est proposée aux germanistes des collèges la certification de la KMK (Deutsche Sprachdiplom1) A2 ET B1 (utilisateur indépendant, la personne peut se débrouiller dans la plupart des situations).

Si l'on tente une comparaison avec d'autres pays frontaliers à partir des données du rapport OIE, le niveau de compétence en langue apparaît plus faible en Lorraine et notamment nettement en deçà de ce qu'il devrait être dans toutes les sections professionnelles.

➔ **Académie Apprentissage**

Type d'apprentis	Nombre
Apprentis tous niveaux confondus au 31/12/2014	15 341
Jeunes en Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance (DIMA)	420

Rectorat DAET

Avec une forte baisse (moins 6,8%) des effectifs d'apprentis

### RÉPARTITION DES APPRENTIS PAR FORMATION (2014-2015)

Niveau	Effectifs	Pourcentage
DIMA	420	2,70%
Formation de niveau V	6149	40,10%
Formation de niveau IV	4041	26,30%
Formation de niveau III	3029	19,70%
Formation de niveau II	880	5,70%
Formation de niveau I	822	5,40%

Rectorat DAET



Ce qui est noté précédemment se retrouve à nouveau ici nonobstant les expérimentations intéressantes dégagées au titre de l'apprentissage transfrontalier qui ne concernent à ce jour qu'un nombre extrêmement limité d'apprentis.

### → Académie Enseignement supérieur

On dénombre à la rentrée 2014 75 736 étudiants en Lorraine dont 52478 à l'Université de Lorraine, 12 593 dans des établissements d'enseignement supérieur privés ou relevant d'autres ministères, 2 381 dans les classes préparatoires aux grandes écoles, 8 284 en sections de techniciens supérieurs (STS).

Diplôme	Étudiants
Licence	24 611
Master	9 000
DUT	5 341
Diplôme d'ingénieur	4 615
Diplôme d'Etat de santé et paramédical (sans le PACES)	3 805
Autres formations	2 205
Habilitation à diriger des recherches et doctorat	1 741
Autres formations de santé	1 444
<b>Total</b>	<b>52 478</b>

Rectorat SES

De par sa position stratégique dans la Grande Région, L'Université de Lorraine entretient des relations privilégiées avec un grand nombre d'Universités outre-Rhin. De nombreuses formations franco-allemandes y sont dispensées (plaquette des formations franco-allemandes de l'Université de Lorraine listant les filières intégrées et les filières à dimension franco-allemande). Elle propose également à ses étudiants des séjours d'études inter-universitaires dans plus de 300 universités sur les cinq continents. L'ambition d'amener plus encore d'étudiants dans ces voies de formation reste tributaire de compétences linguistiques qui doivent être initiées bien en amont dans le système éducatif.

Ici comme dans d'autres secteurs, il convient de distinguer d'une part, les actions qui, à longue échéance, permettront d'atteindre l'objectif souhaité de plurilinguisme et qui relèvent de la formation initiale, et d'autre part les actions de formation continue qui sont à mettre en œuvre dans l'urgence afin de pallier une insuffisance de compétences linguistiques des actifs. Toutefois il importe de signaler que ces actions dans l'urgence ne peuvent être efficaces qu'avec des actifs déjà familiarisés avec la langue.

Des solutions en termes de formation doivent être proposées à tous les actifs, salariés ou demandeurs d'emploi pour qui l'apprentissage, le perfectionnement, la remise à niveau en langues étrangères, sont autant d'éléments devenus incontournables pour assurer leur maintien dans l'emploi, faciliter leur recherche d'emploi ou préparer encore leur évolution professionnelle. Ces formations peuvent être réalisées soit dans le cadre des plans de formation des entreprises soit dans celui des formations collectives ou individuelles ouvertes aux demandeurs d'emploi. Elles peuvent découler également de l'initiative personnelle de la personne.

La Région Lorraine, compétente en matière de formation continue, propose aux demandeurs d'emploi des actions de formation en langues. Certaines sont centrées sur l'acquisition de compétences linguistiques techniques et professionnelles en anglais, en allemand et en luxembourgeois pour près de 500 demandeurs d'emploi. D'autres actions davantage ciblées vers des demandeurs d'emploi ayant des connaissances linguistiques suffisantes mènent à une co-diplomation ou une certification valorisable en France mais aussi en Sarre. La mobilité et l'insertion d'une centaine de demandeurs d'emploi par an grâce à ce type de formations sont ainsi facilitées.

Dans les entreprises, une partie non négligeable des formations suivies par les salariés sont des formations aux langues étrangères. Aucun chiffre consolidé ne pouvant être ici apporté, nous donnerons à titre d'exemple quelques pourcentages sur les PME TPE et sur le secteur des métiers :

**Données AGEFOS PME Lorraine** sur la part des formations en langues étrangères dans les plans de formation des entreprises :

- 17,5% des entreprises de +10 salariés
- 17% des entreprises de -10 salariés
- 2% des stagiaires en formation font des formations en langues étrangères.

Formations les plus demandées :

- anglais 75%
- allemand 10%
- Autres : italien, néerlandais, chinois, arabe

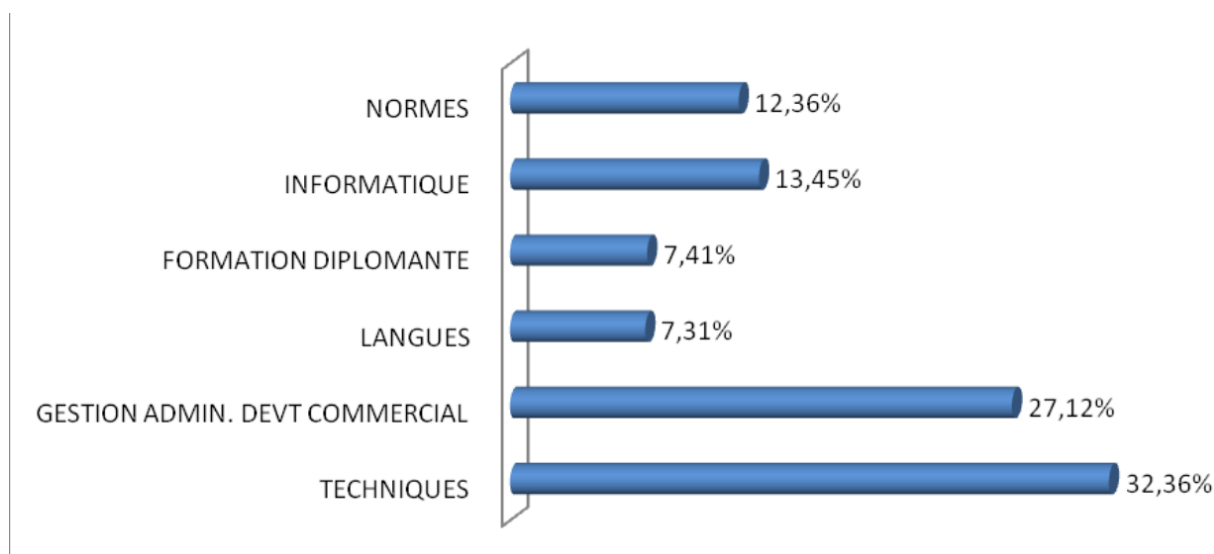
durée des parcours de formation langues :

- 31h en moyenne dans les entreprises de +10 salariés
- 41h en moyenne dans les entreprises de -10 salariés

Le recours aux nouvelles méthodes pédagogiques (FOAD) y serait en développement.

**Données Artisanat.**

Enquête Opale Chambre régionale des métiers.

**Pourcentage des formations chefs d'entreprises et salariés envisagées**

Enfin, dans certaines grandes entreprises où l'utilisation d'une langue étrangère est nécessaire, « l'apprentissage en situation est privilégié à la formation, de même les compétences effectives autant que les compétences certifiées sont valorisées ».

➔ Les grands principes et déclarations d'intentions sont partagés par tous et repris dans tous les textes officiels

**Le Projet académique 2014-2018** cible l'appropriation et la pratique d'une langue vivante étrangère dans la mesure 7 de son axe 1 : Assurer à tous et à chacun la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences.

Le but est d'accéder à un niveau de langue suffisant pour communiquer, de stimuler l'enrichissement intellectuel tout au long de la vie, de faciliter la mobilité et de favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

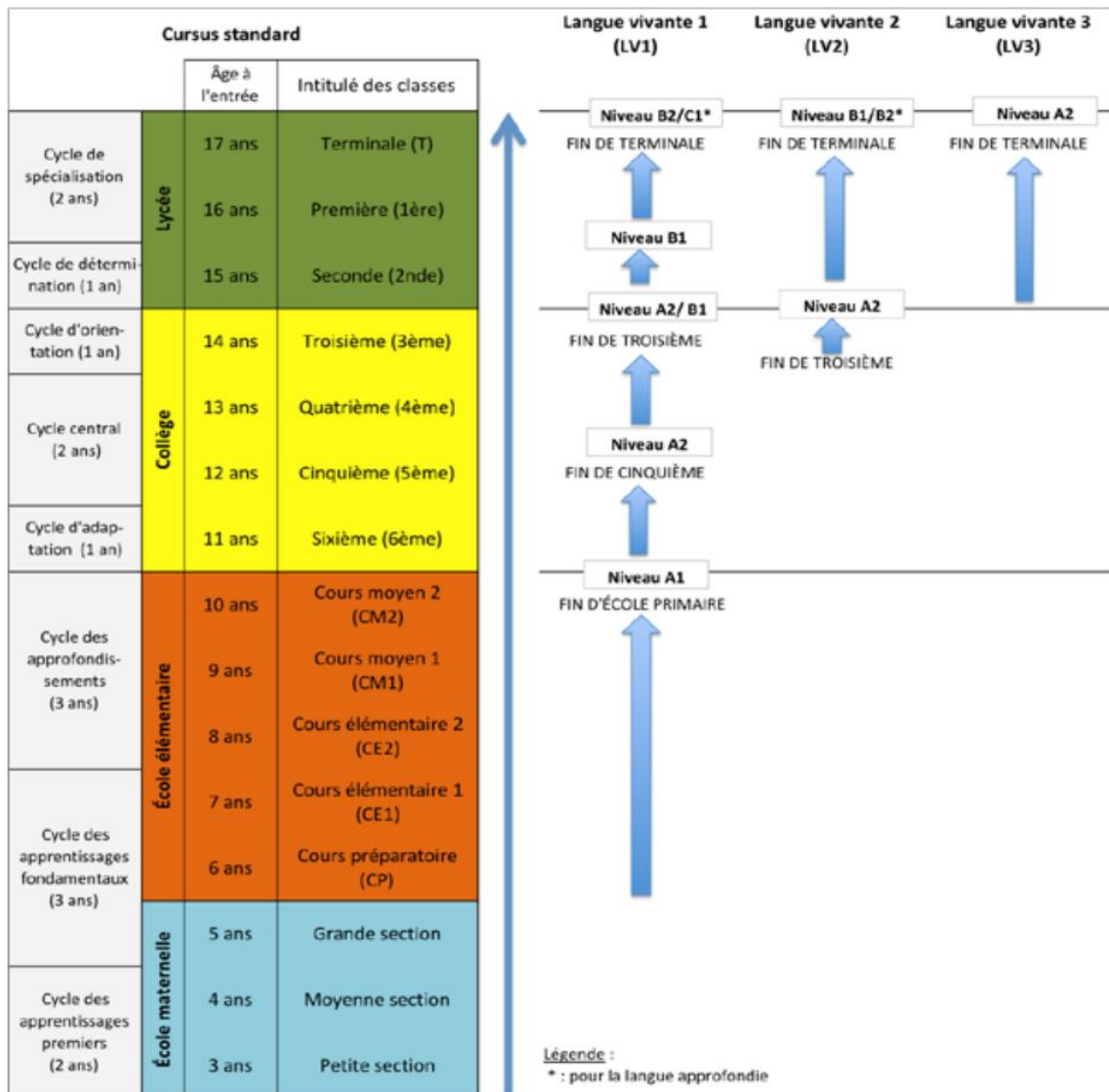
Pour cela l'apprentissage d'une première langue étrangère est demandé dès le CE1. Une seconde langue est introduite en 4ème et des niveaux de compétences adaptés sont visés tout au long du cursus scolaire.

Cependant, la part des diplômés du supérieur (1er et 2ème cycle) dans la population des 25-34 ans est en augmentation dans la région.

### Les correspondances des niveaux de compétences en langues vivantes visés en fonction des différentes filières de formation

Niveau de compétences visé en fonction de la filière	Langue vivante étrangère 1	Langue vivante étrangère 2	Langue vivante étrangère 3
Lycée d'enseignement général	Niveau B2	Niveau B1	Niveau A2
Lycée d'enseignement technologique	Niveau B2	Niveau B1/B2	Niveau B1/A2
Lycée professionnel ou centre de formation d'apprentis Bac professionnel Tertiaire- services	Niveau B1+	Niveau A2/B1	/
Lycée professionnel ou centre de formation d'apprentis Bac professionnel industrie	Niveau B1+	Niveau B1	/
Lycée professionnel ou centre de formation d'apprentis Certificat d'aptitude professionnelle (CAP)	Niveau B1	/	/

## Schéma simplifié des filières de formation générale et technologique en Lorraine, années d'introduction des langues vivantes (LV) étrangères, niveaux visés à la fin du cursus



## Les diplômes délivrés en 2014 et 2015

Diplômes	Jun 2014	Jun 2015
BTS	3 032	2 923
Baccalauréat total dont :	22 001	20854
Baccalauréat général	10 165	10385
Baccalauréat technologique	4 830	4526
Baccalauréat professionnel	7 006	5943
BEP	4 765	4735
CAP	6 362	6229
DNB	22 458	23808

Sources BCP pour BTS Melusine pour les autres examens

**La réforme du collège** en cours prévoit à la rentrée 2016 l'apprentissage de la seconde langue vivante dès la classe de cinquième. A cette même date l'apprentissage de la première langue vivante sera généralisé en CP.

La grille horaire comparative ci-contre met en évidence les modifications à venir. 54h supplémentaires annoncées pour la LV2 sur toute la durée du collège avec en corollaire une réduction à 2h 30 (au lieu des 3 heures dispensées actuellement) de la durée hebdomadaire de LV2.

## Grille horaire

	actuelle	future
LV1		
6 <sup>ème</sup>	4h	4h
5 <sup>ème</sup>	3h	3h
4 <sup>ème</sup>	3h	3h
3 <sup>ème</sup>	3h	3h
LV2		
5 <sup>ème</sup>	x	2h30
4 <sup>ème</sup>	3h	2h30
3 <sup>ème</sup>	3h	2h30
<b>TOTAL</b>	<b>19h</b>	<b>20h30</b>

Intensité d'exposition

Enfin les sections européennes (SELO) et les classes bi-langues (2 langues dès la classe de sixième) disparaîtront. Des classes bi-langues de continuité seront néanmoins proposées sur tout le territoire français aux élèves ayant bénéficié dès le CP de l'apprentissage d'une autre langue que l'anglais et qui la continueraient au collège tout en commençant l'anglais.

Les académies de Strasbourg et de Nancy-Metz sont celles qui ont le plus d'élèves inscrits en sections bi-langues (sections qui ne seront pas forcément maintenues à la rentrée 2016 car il ne s'agira pas dans tous les cas de sections bi-langues de continuité).

Précocité, continuité, démocratisation sont les trois arguments mis en avant pour expliquer cette réforme.

**L'accord cadre stratégique pour la formation professionnelle initiale et continue Sarre Lorraine tend** à améliorer la fluidité du marché du travail sarro-lorrain et à développer les possibilités mutuelles d'insertion professionnelle au profit notamment des jeunes grâce à la mobilité et la double certification. De jeunes Lorrains en apprentissage peuvent acquérir, en complément d'une qualification reconnue en France, des compétences certifiées en Sarre comprenant la maîtrise de l'allemand. La réciproque existe également. Les cursus de formation en alternance se déroulent de part et d'autre de la frontière entre l'entreprise située dans un pays et le centre de formation installé dans l'autre.

**La Stratégie allemande de la Lorraine** dans son rapport de juin 2015 définit à court et moyen terme les propositions d'actions notamment en faveur de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de l'apprentissage de la langue du voisin. Ce dernier item étant véritablement la clé qui permettra d'atteindre les objectifs fixés dans ce document.

## 2. Les dispositifs mis en place pour développer l'apprentissage des langues en Région Lorraine : un mélange de politiques nationales et régionales.

Les politiques locales volontaristes sur l'apprentissage de la langue du voisin ont dynamisé l'apprentissage précoce d'une langue étrangère avec cependant des disparités importantes entre les territoires.



## Dans le premier degré

En Lorraine, le nombre d'écoles maternelles où une sensibilisation aux langues étrangères est réalisée progresse mais reste néanmoins extrêmement limité. En région Alsace, 25% des enfants sont en cursus bilingues dès la maternelle, en Sarre 40 % des écoles maternelles sont bilingues.

La généralisation progressive de l'enseignement d'une langue vivante au CE1, débutée en 2001, n'a cessé d'évoluer et s'est même élargie au CP. Sur l'exercice scolaire 2013-2014, 83,6% des élèves de l'académie bénéficiaient d'un enseignement de langue en CP. Ils étaient près de 86% à la rentrée 2014.

### Principales langues suivies en % par les élèves du premier degré public (hors initiation en CP)

	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Académie
allemand	15,30	2,46	58,68	15,05	32,0
anglais	84,60	97,54	39,12	84,95	66,5
espagnol					
italien	0,08		1,70		1,1
autre langue			0,51		0,4

Sources CAELV

### 1 Évolution de la proportion d'élèves bénéficiant d'un enseignement de langues vivantes, en %.

	Public				Privé sous contrat			
	Cycle III	dont CE2	CE1 (1)	CP	Cycle III	dont CE2	CE1 (1)	CP
2001-2002	71,9	24,7	-		71,9	22,8	-	
2002-2003	83,8	55,7	-		80,9	59,6	-	
2003-2004	89,6	70,6	-		89,8	73,8	-	
2004-2005	93,3	81,0	-		85,5	61,1	-	
2005-2006	97,5	92,9	-		88,5	81,2	-	
2006-2007	98,5	97,5	9,0		91,0	87,2	-	
2007-2008	99,3	99,0	59,5		94,1	92,2	72,4	
2008-2009	99,9	99,7	72,4		94,0	92,2	78,4	
2009-2010	99,9	99,7	81,9		96,3	95,0	85,8	
2010-2011	99,3	99,1	86,3		96,5	95,6	89,6	
2011-2012	99,6	98,5	91,9		97,5	97,0	91,6	
2012-2013	99,6	99,4	95,0		97,5	97,0	93,6	
2013-2014	99,7	99,6	96,3		96,8	96,5	93,7	
2014-2015	99,4	99,3	97,5	91,5	96,9	96,7	96,0	88,9

► Champ : France métropolitaine + DOM hors Mayotte.

1. L'enseignement des langues vivantes au CE1 a débuté en 2008, avec une sensibilisation les années antérieures.

On note toute la difficulté d'une mise en place de cet enseignement rendu pourtant obligatoire en CE1. Qu'en est-il du pourcentage en Lorraine plus particulièrement ?



## Dans le second degré

### Effectifs d'élèves par langues en 2014-2015 - secteur Public

		Allemand	Anglais	Chinois	Espagnol	Italien	Russe	Arabe
LV1	Collège	33409	86004	37	202	304	75	
	Lycée	8554	49697		67	22	50	
	LP	1892	12262		2			
	<b>Total</b>	<b>43855</b>	<b>147963</b>	<b>37</b>	<b>271</b>	<b>326</b>	<b>125</b>	<b>0</b>
LV2	Collège	9459	3602	25	14477	4181	20	
	Lycée	19886	6442	18	14587	3484	18	4
	LP	2715	919		2306	373		
	<b>Total</b>	<b>32060</b>	<b>10963</b>	<b>43</b>	<b>31370</b>	<b>8038</b>	<b>38</b>	<b>4</b>
LV3	Collège			15				
	Lycée			168	1924	1476	54	36
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>183</b>	<b>1924</b>	<b>1476</b>	<b>54</b>	<b>36</b>
<b>Total</b>		<b>75915</b>	<b>158926</b>	<b>263</b>	<b>33565</b>	<b>9840</b>	<b>217</b>	<b>40</b>

Source CAELV

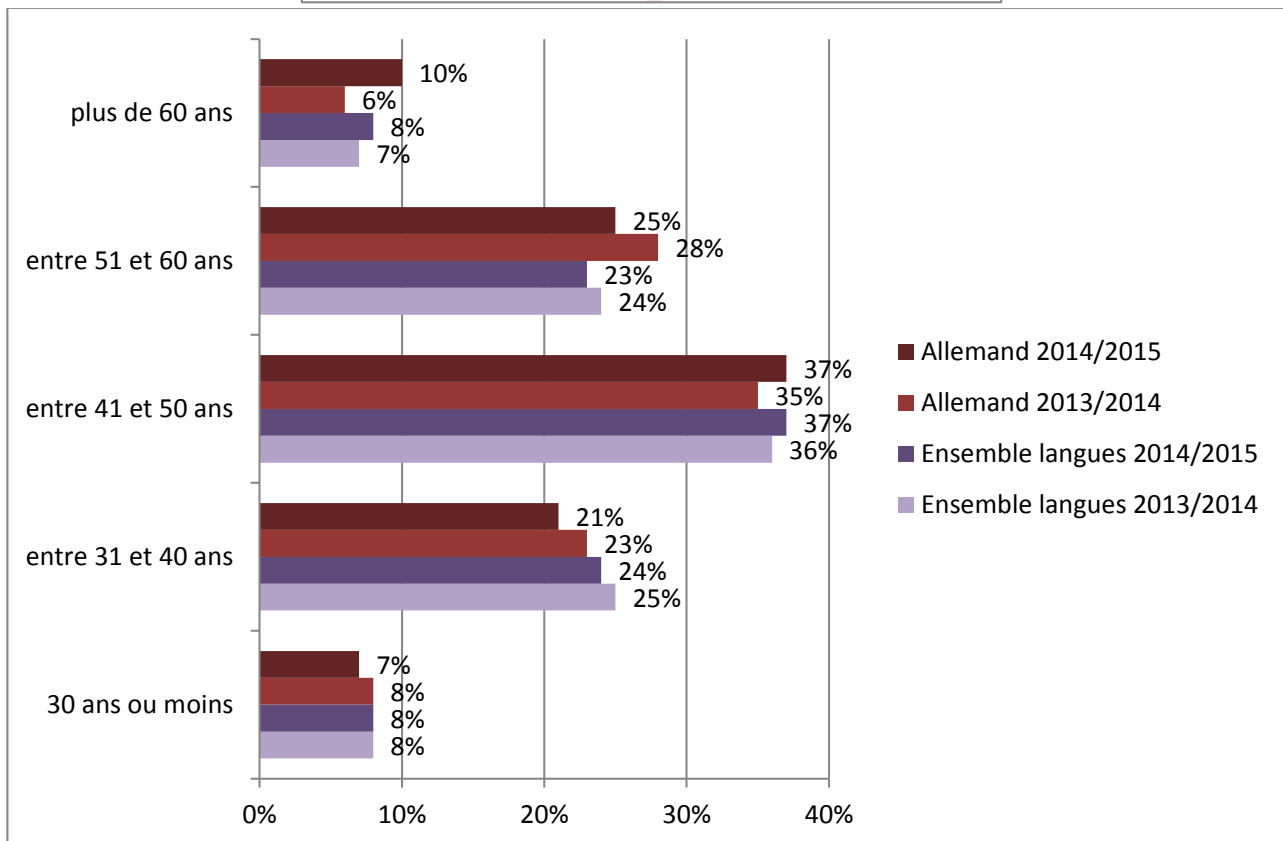
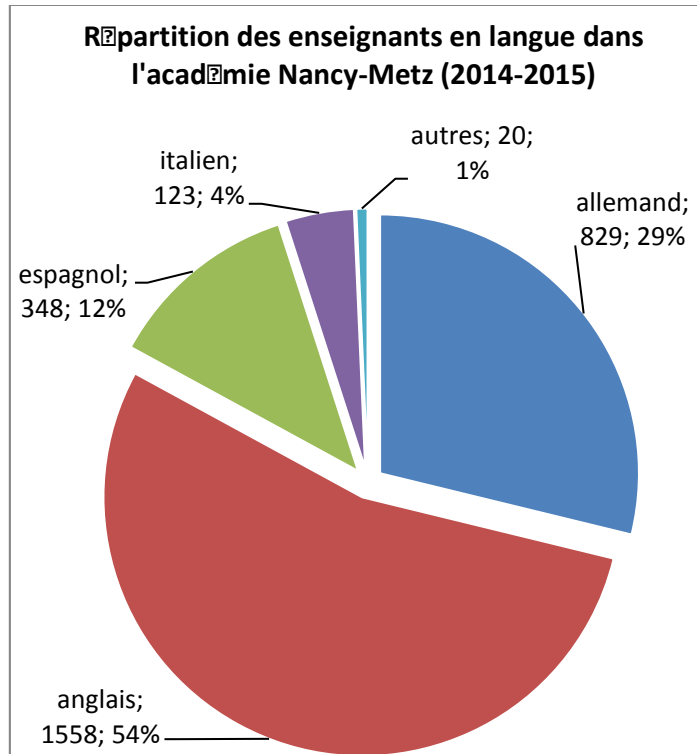
P.-S. : Il n'a pas été possible d'obtenir les données chiffrées pour les CFA

## Les enseignants en langues dans l'académie de Nancy-Metz à la rentrée 2014

Langues	Département				Ensemble
	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	N
Allemand	197	51	472	109	829
Anglais	507	132	651	268	1558
Espagnol	135	39	99	75	348
Italien	46	12	52	13	123
Langue des signes	1			1	2
Hébreu	1				1
Français latin			1		1
Arabe			1		1
Chinois	1		3	2	6
Portugais	2		1		3
Russe			3	2	5
Turc	1				1
<b>Ensemble</b>	891	234	1283	470	2878

Données du rectorat de l'Académie de Nancy-Metz

Répartition et pyramide des âges



Est clairement mis en avant le vieillissement du vivier des enseignants en langues étrangères et plus encore celui des enseignants en langue allemande.

#### Les sections bi-langues dans l'académie de Nancy-Metz à la rentrée 2014

	Anglais lv1 - Allemand lv1	Anglais lv1 – Espagnol lv1	Anglais lv1 – Italien lv1	Anglais lv1 – Russe lv1	Anglais lv1 – Chinois lv1	Toutes langues
<b>Collège</b>	199	2	4	2	2	209
<b>LP</b>	2	0	0	0	0	2
<b>Lpo</b>	5	0	0	0	0	5
<b>Lycée</b>	3	0	0	1	0	4
<b>Total</b>	<b>209</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>220</b>

## Les Sections Européennes

## 3 Scolarisation en section européenne par académie à la rentrée 2014

	Effectifs de référence (1)	Sections européennes		Répartition selon la langue de la section (%)						
		Effectif	%	Anglais	Allemand	Espagnol	Italien	Russe et langues o.	Autres (2)	Ensemble
Aix-Marseille	236 009	13 616	5,8	54,6	15,4	13,9	14,9	1,2	0,0	100,0
Amiens	161 894	8 049	5,0	79,9	15,6	3,8	0,3	0,0	0,4	100,0
Besancon	92 225	6 001	6,5	75,0	12,1	11,7	1,2	0,0	0,0	100,0
Bordeaux	251 015	19 086	7,6	67,4	6,4	24,4	1,1	0,6	0,2	100,0
Caen	116 303	11 364	9,8	85,0	6,2	8,4	0,4	0,0	0,0	100,0
Clermont-Ferrand	97 040	9 910	10,2	76,2	6,1	14,7	3,0	0,0	0,0	100,0
Corse	20 817	698	3,4	64,8	1,3	0,0	34,0	0,0	0,0	100,0
Créteil	365 533	16 013	4,4	75,7	13,1	8,9	1,9	0,1	0,3	100,0
Dijon	121 684	5 619	4,6	84,3	7,7	6,8	1,3	0,0	0,0	100,0
Grenoble	270 688	20 417	7,5	74,3	3,5	4,7	17,5	0,0	0,0	100,0
Lille	356 523	28 743	8,1	82,7	7,4	8,6	1,1	0,0	0,1	100,0
Limoges	50 105	3 333	6,7	91,8	3,3	4,9	0,0	0,0	0,0	100,0
Lyon	258 582	21 205	8,2	67,7	16,5	9,1	6,5	0,1	0,0	100,0
Montpellier	214 605	21 976	10,2	67,4	5,6	25,4	1,0	0,6	0,0	100,0
Nancy-Metz	182 490	10 106	5,5	43,1	37,2	13,1	6,6	0,0	0,0	100,0
Nantes	300 589	21 030	7,0	81,1	7,1	10,7	1,2	0,0	0,0	100,0
Nice	161 756	10 609	6,6	53,5	6,3	18,9	21,3	0,0	0,0	100,0
Orléans-Tours	198 464	14 016	7,1	83,1	5,6	10,7	0,6	0,0	0,0	100,0
Paris	162 708	12 100	7,4	54,7	17,4	12,1	3,0	11,6	1,2	100,0
Poitiers	130 992	7 260	5,5	70,9	10,8	16,7	1,3	0,0	0,3	100,0
Reims	104 469	6 017	5,8	65,0	19,4	15,0	0,5	0,0	0,0	100,0
Rennes	264 483	22 034	8,3	81,6	3,7	13,8	0,5	0,4	0,0	100,0
Rouen	155 778	13 753	8,8	83,0	7,8	6,7	1,8	0,4	0,4	100,0
Strasbourg	145 844	12 675	8,7	57,6	39,5	2,3	0,3	0,0	0,4	100,0
Toulouse	222 451	13 536	6,1	56,8	7,0	34,6	1,4	0,2	0,0	100,0
Versailles	481 430	34 160	7,1	64,8	18,7	15,8	0,3	0,0	0,5	100,0
Guadeloupe	47 203	2 843	6,0	65,4	0,0	34,6	0,0	0,0	0,0	100,0
Guyane	31 768	1 449	4,6	63,4	0,0	19,7	0,0	0,0	16,8	100,0
Martinique	36 504	2 021	5,5	53,8	0,0	46,2	0,0	0,0	0,0	100,0
Mayotte	35 160	283	0,8	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
La Réunion	98 390	10 217	10,4	58,3	18,4	20,4	0,0	2,9	0,0	100,0
<b>Total</b>	<b>5 373 502</b>	<b>380 139</b>	<b>7,1</b>	<b>70,5</b>	<b>11,5</b>	<b>13,7</b>	<b>3,5</b>	<b>0,6</b>	<b>0,2</b>	<b>100,0</b>

► Champ : Public + Privé, MENESR.

1. Total des élèves scolarisés dans les classes de 6<sup>e</sup> à 3<sup>e</sup> (hors Segpa) et dans celles du lycée général, technologique et professionnel.

2. Y compris portugais.

**Lecture** : 7,1 % des élèves du second degré sont scolarisés dans une section européenne. Pour 11,5 % d'entre eux, il s'agit d'une section d'allemand.

## Repères 2015 références statistiques DEPP

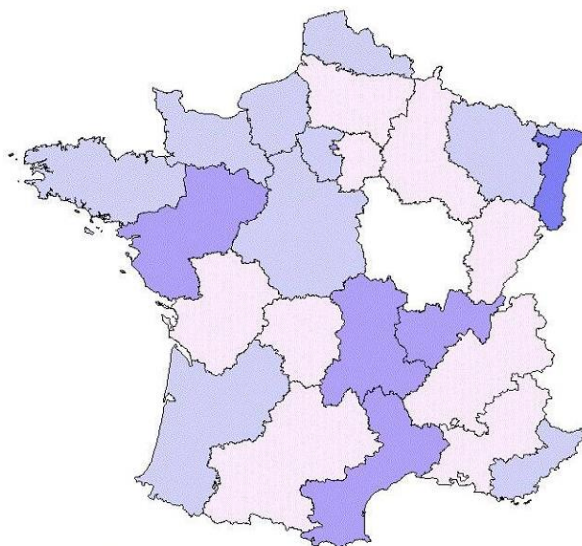
Curieusement on relève une faiblesse de pourcentage des sections européennes toutes langues confondues dans l'académie de Nancy- Metz. Même en comparaison avec d'autres académies qui ne sont pourtant pas frontalières l'écart reste important. L'importance des LP explique vraisemblablement cela.

Cette médiocre position est- elle compensée par les effectifs en section – classes bi-langues ou par les inscrits dans les cursus conduisant à une double habilitation ? Si cela n'était pas le cas nous serions vraiment à la traîne.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> <http://www.education.gouv.fr/cid20998/l-abibac.html>

82 établissements français (dont 6 en Lorraine, 16 en Alsace, 3 en Champagne- Ardenne) et 69 établissements allemands préparent à l'Abibac.

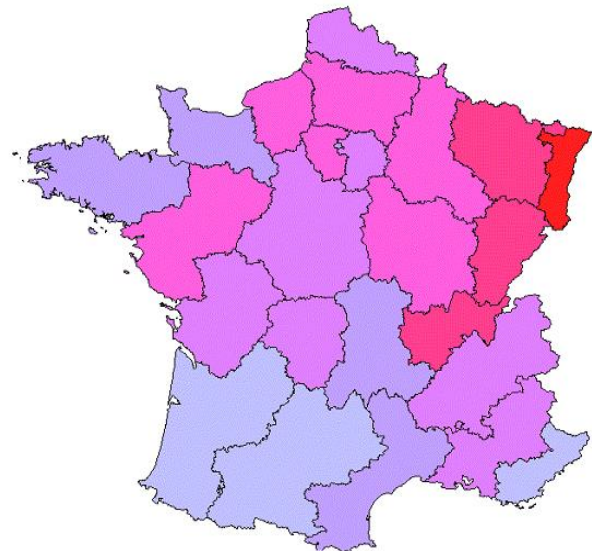
**Proportion par académie d'élèves de collège en section européenne ou de langues orientales**



Nombre d'élèves en % en 2014

■ Plus de 20 %	(1)
■ 15 % à 20 %	(5)
■ de 10 % à 15 %	(9)
■ moins de 10 %	(9)
■ 0 %	(2)

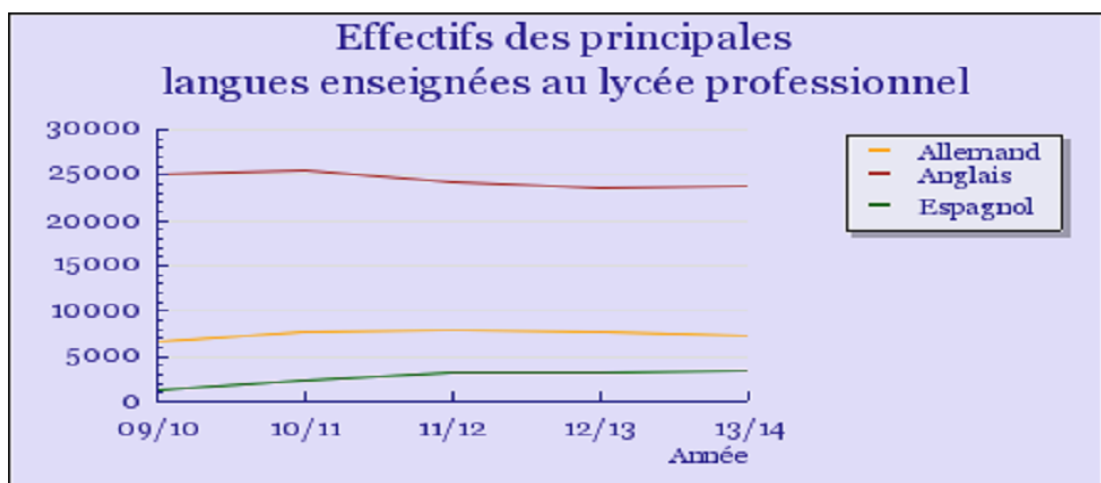
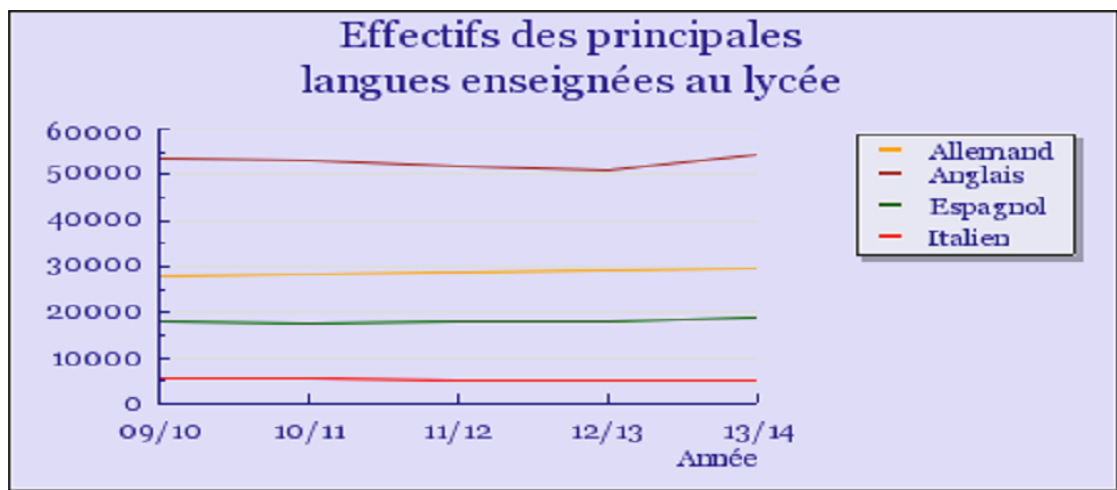
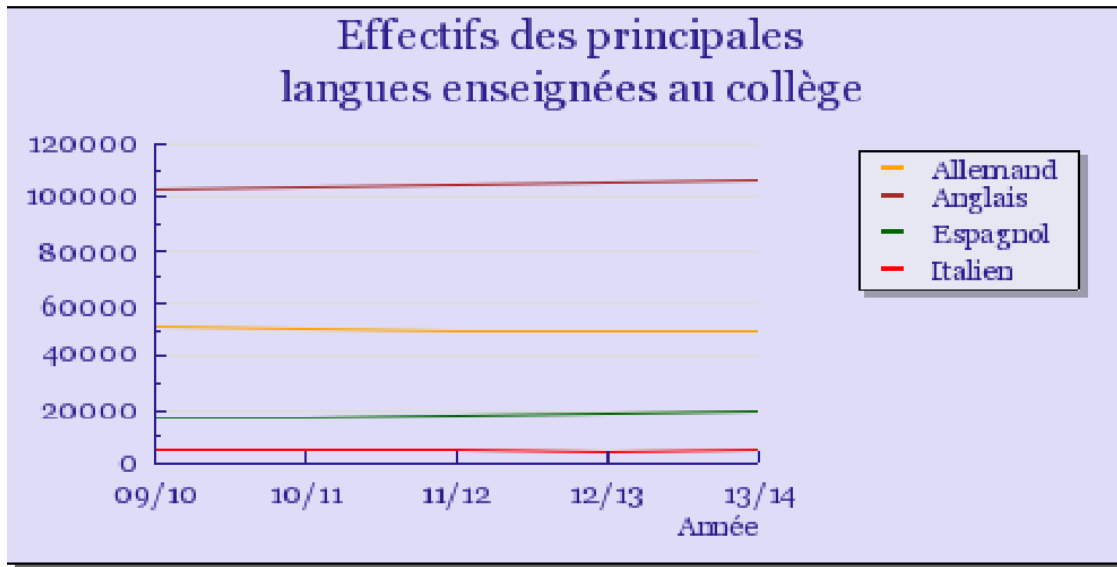
**Proportion par académie d'élèves dans les classes bi-langues**



Nombre d'élèves en % en 2014

■ 0 à 5	(3)
■ 5 à 10	(11)
■ 10 à 15	(8)
■ 15 à 20	(2)
■ 20 à 50	(1)
■ 50 à 60	(1)

Source : Enquête mission auprès des académies - base déclarative.



Données du rectorat de l'Académie de Nancy-Metz

Certaines variations constatées s'expliquent soit par l'effet de l'évolution des effectifs soit par les évolutions et les modifications des programmes de formation.

## Les langues vivantes dans l'enseignement supérieur.

La Lorraine est riche d'initiatives menées par tous ses établissements d'enseignement supérieur et de recherche, notamment sur la question de la valorisation du franco- allemand.

Une Charte de Coopération universitaire réunissant 11 établissements d'établissements supérieurs de la Grande Région qui coopèrent dans les domaines de l'enseignement et de la recherche, dans l'information et l'orientation des étudiants et dans toutes les activités culturelles et sportives.

Une Université de la Grande Région (UniGR) dont l'ambition est d'augmenter la mobilité des étudiants, des scientifiques et des doctorants et d'étoffer l'offre de formation et les profils de recherche.

Un centre franco- allemand depuis 2012, symbole de l'ambition stratégique de l'Université Lorraine sur cette thématique.

Une offre de formations importante.<sup>2</sup>

Mais aucune donnée statistique n'a pu être fournie sur les langues vivantes étrangères enseignées dans l'enseignement supérieur tant au profit des spécialistes qu'au profit des non spécialistes.

### 3. Des premières constatations

De cet état des lieux quelques éléments peuvent être mis en avant :

➔ Le ressenti d'un apprentissage des langues étrangères qui demeure largement perfectible même si on se félicite de la part de l'enseignement de l'allemand dans l'académie qui est largement supérieure à la moyenne nationale.

➔ La forte prééminence de l'anglais considéré comme lingua franca (langue de communication internationale, comprise et parlée par un grand nombre de locuteurs de langues différentes et cela dans de nombreux domaines). Même si compte- tenu d'une très vaste mobilisation de tous les acteurs en faveur du développement de la langue du voisin la Lorraine est aujourd'hui après l'Alsace la région française où l'apprentissage de l'allemand est le plus répandu. 36% des élèves lorrains du premier degré apprennent l'allemand contre 6 % au national, 46% sont germanistes dans le second degré contre 15% au national.

Cette politique volontariste, qui s'est développée depuis de nombreuses années pour développer l'apprentissage de la langue du voisin, a permis un certain nombre d'avancées significatives, des expérimentations positives qui, déclinées au régional, portent leurs fruits avec la mobilisation aussi des dispositifs nationaux.

<sup>2</sup><http://cfalor.univ-lorraine.fr/files/2013/06/livret-Cfalor-print-mars-2015-bis1.pdf>



L'allemand s'est de ce fait frayé une place particulière en région de la maternelle à l'université en passant par l'apprentissage ou encore par une école de la deuxième chance.<sup>3,4</sup>

Sensibiliser les jeunes et les familles à la langue allemande et la leur faire aimer est une évidence car l'Allemagne est le partenaire incontournable de la Lorraine. Mais ce faisant, il n'y a pas de développement d'un apprentissage au détriment de l'autre et il faut mettre au contraire les apprentissages en synergie. Tout apprentissage dans une langue sert à l'étude d'une autre langue !

C'est pourquoi jusqu'à présent nous avons parlé volontairement dans ce rapport de façon neutre et générique de « l'apprentissage des langues étrangères », quelles qu'elles soient en insistant néanmoins sur l'évidence du besoin de connaissance de la langue de notre voisin.

- ➔ L'absence de données mutualisées, harmonisées, stabilisées sur l'ensemble de la région sur cette thématique qui nuit à une gouvernance fine des actions.
- ➔ La problématique d'un vivier en personnel enseignant limité et une véritable alerte sur les besoins à venir à court terme en référence à la pyramide des âges.
- ➔ La nécessité d'encourager des orientations vers la formation d'enseignants tant du premier degré que du second degré.
- ➔ Des apprentissages linguistiques beaucoup trop limités dans les sections professionnelles par manque d'enseignants et /ou faiblesse des référentiels notamment sur les niveaux 4 et 5 de formation.

La mobilité transfrontalière des professionnels du BTP et de l'artisanat est pourtant de plus en plus liée à la maîtrise d'une langue étrangère. Les langues sont également importantes pour certains professionnels de la santé et des services dans les qualifications recherchées par le marché du travail transfrontalier. Il importe donc de veiller à l'acquisition de cette compétence quel que soit le niveau du CAP aux formations professionnalisantes BAC+3.

Ce premier constat est donc en demi-teinte avec un besoin de démultiplication encore des efforts engagés, de passer du discours à l'action pour mieux faire à l'avenir, pour lever les obstacles et donner enfin une réelle compétence plurilingue aux générations futures.

<sup>3</sup> <http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?mot68>

<sup>4</sup> La stratégie Allemagne de la Lorraine 2015.



# **DES EXPERIMENTATIONS, DES TEMOIGNAGES : RETOURS DES AUDITIONS**





Quelques idées essentielles ressortent des échanges des membres du groupe de travail avec les partenaires locaux qui leur ont fait part de leurs expérimentations, de leurs difficultés mais aussi de leurs réussites, et enfin de leurs recommandations.

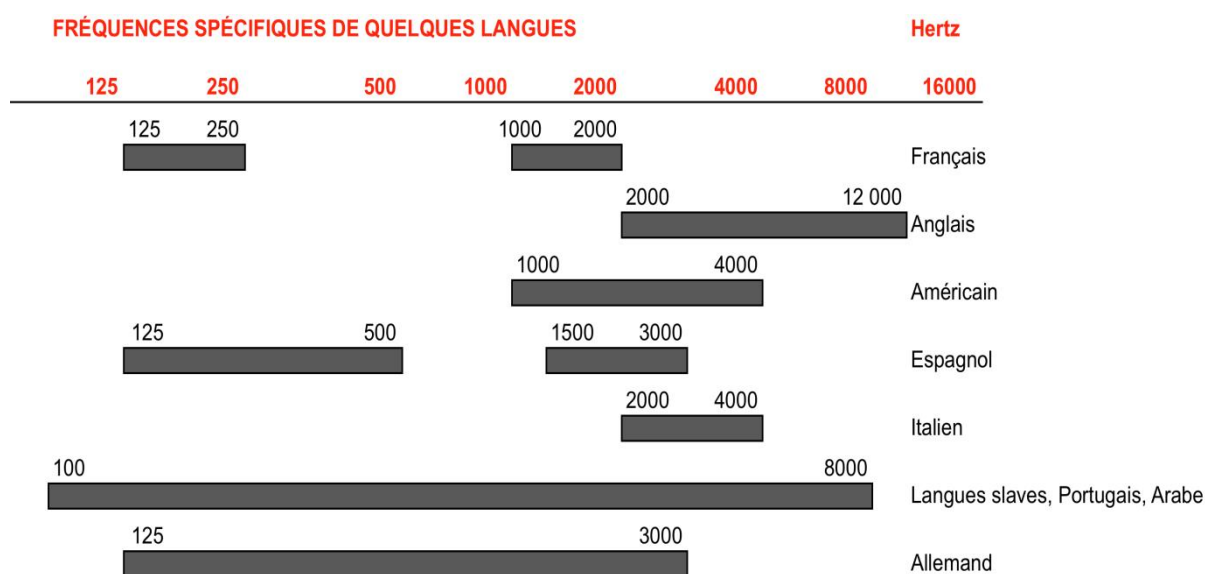
Les personnes auditionnées ont notamment expliqué ou démontré que « précocité, densité et continuité étaient les facteurs combinés essentiels du développement souhaité de la compétence en langues étrangères ».

## 2.1 Le spectre des ondes acoustiques, une réalité scientifique un handicap à surmonter

C'est scientifiquement prouvé :

« À chaque langue sa bande passante : l'oreille ethnique, un phénomène acoustique »

Selon les recherches d'Alfred Tomatis, le spectre sonore audible s'étale habituellement de 16 à 16 000 hertz pour une oreille normale. Toutefois, en fonction des conditions acoustiques, certaines plages seront privilégiées et d'autres défavorisées. Pour Alfred Tomatis, ce qui est à l'origine de la prononciation, de l'accent d'une langue et donc de sa prosodie, c'est l'impédance de l'air. La qualité de l'air varie d'un lieu à un autre en fonction de certains paramètres comme : le climat, le relief géographique, l'altitude, la latitude, l'humidité et l'oreille tend spontanément à sélectionner les fréquences les plus porteuses compte tenu de l'impédance du lieu (résistance minimale sonore du milieu dans lequel on est). Le fait que chaque langue exploite un registre bien délimité du spectre sonore permet une éducation de l'écoute visant une meilleure compréhension des sons à l'intérieur de ce registre et donc une meilleure utilisation de la langue étudiée. Ces zones préférentielles, ou bandes passantes, évoluent d'une langue à une autre selon le schéma suivant.



Source : Speedlingua

On s'aperçoit qu'il existe une différence considérable entre les différentes langues. Le spectre sonore du français s'étale en effet de 125 à 2000 hertz, du grave au médium, alors que celui de l'anglais part au contraire d'une fréquence de 2000 Hertz jusqu'à 12 500, du médium à l'aigu. On comprend mieux quelles peuvent être les difficultés d'apprentissage rencontrées par certains et surtout l'intérêt « d'ouvrir » l'oreille des jeunes, voire des très jeunes enfants à d'autres sons et d'autres sonorités.

➔ Mais pour autant ce handicap n'est pas insurmontable et il n'y a pas de fatalisme. Il importe seulement d'ouvrir à d'autres sonorités l'oreille des auditeurs et le plus tôt est le mieux.

« Le seul secret de la bosse des langues c'est le bilinguisme précoce »

## 2.2 L'apprentissage précoce préscolaire : une nécessité

**L'apprentissage précoce** est en véritable enjeu de nos jours dans un monde où les échanges linguistiques sont déjà prépondérants et ne feront que se développer.

Préconisation de la commission européenne dès 1995, le Livre Blanc sur l'éducation et la formation en Europe mettait déjà l'accent sur cette donnée essentielle. Pour l'apprentissage d'une langue étrangère le plus tôt serait le mieux, lorsque les capacités d'imitation sont maximales. Après 10 ans le cerveau ne se comporte plus auditivement qu'en fonction de sa première langue.....sine qua non.

Une langue apprise jeune est mieux maîtrisée. De même, plus on arrive jeune dans un pays, mieux on en apprend la langue. L'important c'est l'exposition de l'enfant à un langage oral aussi naturel que possible. Quand la langue étrangère est apprise in situ avant six ans, les zones cérébrales se recouvrent alors qu'elles sont distinctes après 10 ans. Car « l'enfant perd vers 10 ans une grande partie de sa richesse perceptive avec la perte de sa malléabilité cérébrale » (l'apprentissage précoce d'une langue étrangère Christelle Dodane).

Cet élément est essentiel et pourtant on est loin d'une application large de cet apprentissage précoce.

➔ Quelques expérimentations sont menées en Lorraine, que ce soit en crèche ou encore en jardin d'enfants.

Dans le pré-scolaire ces initiatives sont souvent des **initiatives personnelles** soutenues certes par des financements publics OFAJ et ou collectivités territoriales.

## La micro-crèche trilingue Hola Baby de Terville

Cette crèche permet aux enfants de découvrir et d'apprendre deux autres langues (anglais et espagnol) et deux autres cultures, afin d'ouvrir leur esprit et, surtout, afin de leur permettre dès le plus jeune âge de s'exprimer dans une autre langue que la leur. Cette structure a recruté du personnel d'origine anglophone et hispanophone ou bilingue, voire trilingue (ayant un diplôme de la petite enfance **obligatoirement**).

Inspirée des Hola kids cette structure, la quatrième en France accueille de 6h à 20 h simultanément 11 enfants maximum, âgés de 10 semaines à 6 ans. Elle assure initiation et immersion à l'anglais et l'espagnol. Les bambins prononcent déjà quelques mots devenus familiers en anglais et en espagnol. Le vocabulaire s'acquiert progressivement dans les trois langues tout en douceur et toujours avec cette stimulation par le jeu. Les bouts de chou baignent dans un environnement riche que reproduiraient des familles bilingues. Deux mascottes incarnent chacune des cultures, Pablo la grenouille et Peter le chien. Les lundi et mardi c'est l'anglais, les mercredi et jeudi c'est l'espagnol et le vendredi relâche ou plutôt les enfants jouent et chantent dans les trois langues et ils conversent même avec les USA.

Cette structure, qui a ouvert ses portes en septembre 2014, va se démultiplier sur d'autres sites afin de pouvoir répondre favorablement aux demandes d'inscription reçues.



## Le jardin d'enfants franco - allemand de Maxéville Pumucki

La devise de cette expérimentation qui a démarré en septembre 1990 est : « Vivre deux langues tout petit, un atout pour la vie ».

Les enfants de 18 mois à 6 ans sont encadrés par des éducateurs français et allemands. Ils grandissent dans un environnement bilingue et biculturel franco-allemand. Jouer et apprendre en jouant tel est le principe de ce projet qui est largement inspiré des Kindergärten allemands. Ce jardin d'enfants leur apporte une ouverture vers d'autres cultures grâce à la découverte d'une autre langue et des fêtes qui y sont associées. L'allemand y est vécu à parité avec le français. Les éducateurs ne s'expriment que dans leur langue maternelle et des échanges sont réalisés avec des Kindergärten allemands correspondants afin de vivre l'allemand et de se faire de nouveaux amis.

Afin de favoriser une éducation bilingue pour les enfants de 3 à 6 ans, l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) soutient les

institutions préscolaires bilingues par l'attribution d'une subvention aux frais de salaire pour l'emploi d'un jeune « éducateur jeunes enfants » du pays partenaire. Le programme est réalisé dans le cadre d'un contrat de travail à durée déterminée (il ne s'agit pas d'un stage).

**« L'enfant construit son avenir, développe sa curiosité, s'intéresse à son environnement, prend confiance en lui, s'ouvre à l'autre et le respecte, devient autonome et éprouve l'envie d'atteindre de nouveaux objectifs »**

Deux structures de ce type sont accompagnées en Lorraine et trois en Alsace sur la vingtaine de dossiers répertoriés au niveau national.



**Si on se lance dans une comparaison, dans le Land de Sarre 40 % des jardins d'enfants sont bilingues.**

Dans le premier degré, l'importance de cette sensibilisation est reconnue. On note dans les textes officiels la volonté de sensibiliser les élèves à la diversité des langues vivantes étrangères dès l'école maternelle afin de familiariser les plus jeunes à l'écoute des sonorités liées à d'autres langues en prenant appui, en particulier, sur les langues parlées autour de l'école. On retrouve aussi « l'intérêt d'ha-

bituer très tôt l'oreille des enfants aux différences de prononciation en leur faisant entendre d'autres langues, par le chant ou encore en leur proposant de petites interactions verbales ».

L'école maternelle, une originalité du [système éducatif français](#), accueille les enfants avant l'âge de la scolarité obligatoire. Gratuite et facultative, elle a scolarisé en 2014 une petite partie (11,8%) des enfants de 2 ans et la quasi-totalité des enfants de 3 à 5 ans. Elle constitue un élément important du parcours des élèves et se donne pour but d'assurer l'éveil la socialisation des jeunes enfants. La loi de refondation de l'école en 2015 a notamment redéfini les programmes d'apprentissage de la maternelle. Elle prévoit dès la moyenne section un éveil à la diversité linguistique avec des ambitions modestes.

En pratique le développement de cette sensibilisation aux langues étrangères se développe de manière très variée sur les territoires découlant directement des volontés politique développées et des capacités ou des opportunités d'intervention.

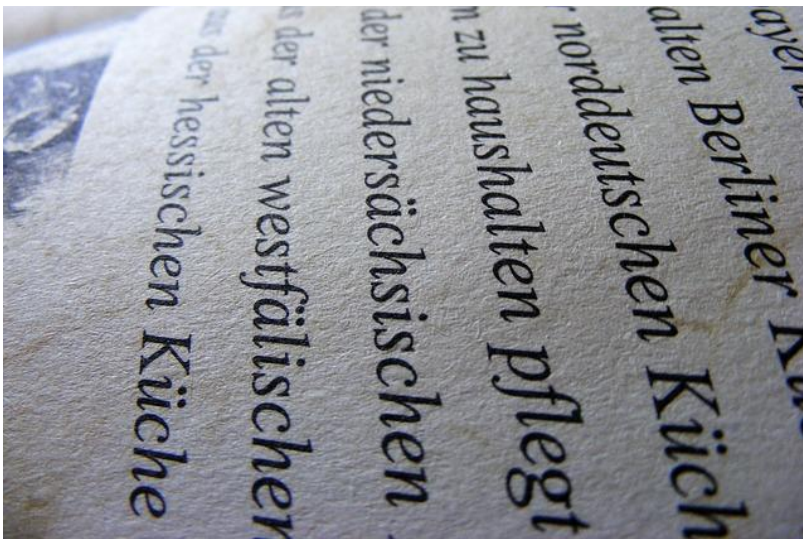
Lancé par exemple en Moselle en 2002, le projet TRILINGUA s'appuie sur l'échange d'assistants éducatifs natifs allemands ou français qui interviennent dans leur langue de la maternelle au collège sur différentes activités en temps scolaire et extrascolaire entre la Moselle la Sarre et la Rhénanie Palatinat. Le département de la Moselle a baptisé ce dispositif TRILINGUA car il vise à favoriser le trilinguisme, français, allemand et anglais estimant qu'étudier l'allemand est un atout pour apprendre d'autres langues et en particulier l'anglais qui appartient à la même famille.



On dénombre 12 maternelles biculturelles (6h d'allemand) et dont 10 disposent d'une assistante allemande Trilingua, une vingtaine de maternelles en dispositif approfondi de l'allemand (3h d'allemand) dont 6 disposent d'une assistante allemande Trilingua et 5 maternelles en dispositif Trilingua seul.

Un seul site sur Sarreguemines en LORRAINE fonctionne à parité d'enseignement.

En 2015 15 écoles maternelles mosellanes ont obtenu le label Elysée 2020 elles sont au nombre de 27 en Sarre.



A titre de comparaison en Région Alsace, les deux Conseils Départementaux sont partenaires de l'Education Nationale et de la Région pour développer **l'enseignement bilingue, dès la maternelle**. Cet enseignement bilingue démarre dès la petite ou la moyenne section de l'école maternelle dans un certain nombre d'écoles. **Il repose sur la parité horaire dans les deux langues : 12h d'enseignement en français et 12h en allemand**, qui permet d'acquérir une bonne maîtrise de la langue allemande, écrite et orale.

De toute évidence il ressort de ces expérimentations la facilité des tout-petits à la compréhension, à la mémorisation et la reproduction des sons. C'est avec aisance naturelle et sans appréhension qu'ils se familiarisent ainsi avec les langues mais aussi avec les cultures étrangères.

Cette initiation ne vise pas à former des enfants bi ou trilingues, mais à profiter de l'oreille et de la mémoire toutes neuves des jeunes enfants pour favoriser chez eux une attitude positive vis-à-vis des langues étrangères. Cela restera un acquis qu'ils conserveront ultérieurement.

La motivation et le plaisir sont les moteurs indispensables de cette sensibilisation. Les enfants apprennent d'autant mieux qu'ils sont intéressés par les activités qu'on leur propose.

Ce projet est soutenu par les fonds INTERREG IVA. La prochaine génération INTERREG VA continuera à promouvoir l'apprentissage des langues. Le Programme opérationnel 2014-2020 évoque le trilinguisme français-allemand luxembourgeois.

### Le périscolaire et l'expérimentation de la Municipalité de Montigny-lès-Metz

L'accueil périscolaire (Accueil de Loisirs Associé à l'École) est un service proposé aux familles en lien avec l'école, et qui a pour but notamment l'aide aux devoirs, ou la garderie des enfants dont les parents travaillent tard. Si le lieu d'accueil est parfois situé dans l'école, l'équipe n'est pour sa part pas enseignante mais composée

d'animateurs socioculturels. L'accueil périscolaire est considéré comme un des domaines d'activité de l'animation socioculturelle, dans la mesure où il permet un suivi social des enfants accueillis (prévention), mais aussi de proposer des activités de loisirs. La mise en place de la réforme des rythmes scolaires a conduit au développement dans ce cadre d'un certain nombre d'activités périscolaires.

La ville de Montigny-les Metz a développé à la rentrée scolaire 2014, en plus des services existants, des activités spécifiques dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Ainsi sont proposées outre l'étude dirigée des formations musicales, des activités sportives, mais aussi une sensibilisation à la langue et à la culture allemande.

Cette expérimentation de la municipalité de Montigny-lès-Metz s'est développée positivement et semble particulièrement intéressante.

Si en périscolaire, la majeure partie des familles portent leur choix sur « l'étude dirigée », la proposition qui leur est faite d'une sensibilisation à la langue de nos voisins et à la culture allemande semble malgré tout porter ses fruits. Sur l'année scolaire 2014-2015 40 enfants sur les 400 enfants comptabilisés en périscolaire et sur les 1 600 élèves pouvant potentiellement être concernés ont fait le choix de cette sensibilisation à l'allemand. Ces écoliers suivent dans les écoles ou dans des associations des actions de sensibilisation à la langue et à la culture allemande. Le pourcentage d'élèves concernés reste faible, 10% de l'effectif en périscolaire. La marge de progression est donc importante.

L'originalité de la démarche vient de la collaboration étroite engagée dès 2013 avec l'Institut Supérieur Franco-Allemand de Techniques, d'Economie et de Sciences (ISFATES) et ouverte par la suite au Centre Franco-Allemand de Lorraine (CFALOR), qui permet l'accueil de stagiaires, étudiants français ou allemands de ces deux structures, pour assurer l'encadrement de ces actions. Les étudiants volontaires (français ou locuteurs natifs) toujours en doublon avec des ATSEM (**Agent Territorial Spécialisé des écoles Maternelles**) encadrent les jeunes enfants et les sensibilisent à langue et à la culture allemande.

Cette approche originale permet d'inciter les élèves à poursuivre l'apprentissage de l'allemand par la suite au collège.

Les freins en la matière sont liés en partie au coût de ces opérations tant pour les familles que pour les collectivités (2,5 euros de l'heure à la charge des familles), mais aussi au panel limité de personnes pouvant assurer l'encadrement de ces actions, que cette activité s'intègre ou non dans leur cursus de formation.

Selon une enquête réalisée au niveau national, la sensibilisation aux langues vivantes et la sensibilisation au numérique ne seraient pas, loin de là, les choix premiers opérés par les familles dans le cadre du périscolaire !



### 2.3 Aussi importantes que la précocité, densité et continuité sont gages de réussite et d'acquisition d'une langue étrangère.

Aux dires des pédagogues, la conjugaison de ces trois paramètres s'avère nécessaire et réellement efficace pour évoluer dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

« Il faudrait être en contact avec une langue trois fois par semaine par exemple pour progresser »

« Il est aberrant de penser que l'on peut apprendre une langue étrangère en ne la parlant que deux fois par semaine »

Comment dès lors faire en sorte que ce fort temps d'exposition soit effectif alors même que le face à face élève-enseignant ne peut être prolongé indéfiniment?

C'est ici que le numérique s'invite dans les moyens pédagogiques en multipliant les contacts possibles des apprenants avec la langue.

A l'ère du numérique la notion d'immersion est totalement revisitée.



**L'apport du numérique** ou l'incorporation intelligente des Technologies de l'Information de la Communication pour l'Enseignement au dispositif pédagogique est incontournable. Il n'a jamais été aussi facile de s'immerger dans une langue sans avoir à sortir de chez soi. Films, séries-télé, radio, smartphones, tablettes, baladeurs, tableaux blancs interactifs... Toutes sortes d'immersions peuvent et doivent être dès lors envisagées.

Au-delà des transformations pédagogiques, c'est aussi la relation espace-temps qui peut être repensée. L'apprentissage des langues ne se fait plus exclusivement dans la classe. Les langues se pratiquent partout dans les transports en commun, chez soi ou encore à l'étranger.

**Dans tous les cas l'intérêt premier est la démultiplication du temps passé à côtoyer la langue et donc les sonorités de celle-ci pour mieux se les approprier.**

Mais la condition première de réussite et ensuite de progrès avérés passe par une optimisation de l'utilisation de toutes ces technologies nouvelles. Faute d'encadrement, d'accompagnement, de formation adaptée des encadrants trop de projets n'ont pas obtenu les développements espérés.

Dans cette optique de démultiplication des contacts avec la ou les langue(s) étrangère(s) il faut se poser également la question du développement de la sensibilisation aux langues étrangères dans les activités extra scolaires.

Il y a de même besoin d'un réel continuum d'apprentissage de la crèche aux enseignements primaires (maternelle et enseignement élémentaire) et secondaire puis ensuite dans l'enseignement supérieur et tout au long de la vie.

Un enfant, même bilingue précoce, peut oublier la totalité d'une langue si celle-ci n'est pas entretenue « les enfants malgré leurs grandes capacités d'apprentissage ont une grande faculté d'oubli qui se manifeste dès que le processus est interrompu ».

La nécessité de prendre en compte les acquis des élèves au moment de leur entrée au collège où l'apprentissage de la langue étrangère, commencé à l'école élémentaire, se poursuit en 6e. Une meilleure continuité des apprentissages entre l'école élémentaire et le collège repose sur un renforcement effectif du suivi des élèves par les équipes enseignantes et la nécessité des choix diversifiés sans rupture contrainte.

## 2.4 Les freins majeurs

De manière récurrente notre attention a été attirée par les personnes auditionnées sur des freins récurrents au développement des mesures mises en place ou qui pourraient être envisagées:

➔ La pénurie de l'encadrement

→ En premier lieu bien sûr la pénurie d'enseignants en langues. La crise des vocations est nettement perceptible. Le manque de candidats au CAPES se fait nettement ressentir. La pyramide des âges qui en découle est inquiétante (cf. graphique p25). C'est un vrai problème pour nombre de matières enseignées, pour les langues en général et les difficultés sont encore plus grandes pour l'allemand qui peine cruellement à attirer des candidats. Donc il est impératif, si on souhaite atteindre les objectifs impartis, de faire naître des vocations.

La formation des enseignants est-elle adaptée aux besoins dégagés ?

- Pour les professeurs des écoles le niveau B2 est requis dans une langue étrangère de leur choix.

A ce jour seule une très petite proportion d'étudiants ESPE choisit l'allemand seulement 2%

- Les enseignants du secondaire bénéficient-ils d'une formation initiale ou continue adaptée au numérique par exemple ?

### CAPES allemand 2015

- 340 postes mis au concours
- 656 candidats inscrits au concours
- 421 candidats présents aux épreuves
- 357 candidats déclarés admissibles
- 264 candidats admis

Le taux de réussite 62% est le plus important constaté au niveau national et tous les postes n'ont pas pu être pourvus.

→ Mais les difficultés de recrutement ne se limitent pas aux enseignants. Nous avons vu que de nombreuses initiatives faisaient appel à des locuteurs natifs. Chaque porteur de projet nous a indiqué combien le recrutement de personnes pouvant se prévaloir d'une double compétence était compliqué. Sur ce point il semble opportun de rechercher toutes nouvelles possibilités d'intervention :

- en veillant notamment au développement des partenariats, au développement des échanges d'enseignants, à l'accroissement de la mobilité des étudiants et au recours à des étudiants en tant que locuteurs natifs.
- en préparant dans certains secteurs d'activités les salariés, en leur donnant une double compétence afin qu'ils soient en mesure d'assurer cette sensibilisation aux langues étrangères.

L'intervention des locuteurs natifs qui est possible à tous les niveaux : pré-scolaire, scolaire, périscolaire, ou dans toutes activités de loisirs et de culture est compliquée à mettre en place pour diverses raisons tant administratives que financières. Les qualifications ne sont pas reconnues comme équivalentes d'un pays à l'autre. Pour les animateurs, les professeurs les niveaux de rémunération sont très différents de part et d'autre des frontières.

➔ La faible attractivité de dispositifs comme **le service volontaire européen.**

Le service volontaire européen (SVE) fait partie du programme Erasmus +, mis en place en janvier 2014 par la Commission européenne. Il permet à des jeunes de participer à des activités dans des domaines tels que la culture, le sport, la protection civile, l'environnement... dans un pays de l'Union européenne. Pour y participer, il faut respecter certaines conditions de nationalité, d'âge et de durée. Son utilisation est restée trop limitée.

Une motivation plus importante de la part des élèves, des familles, des individus serait donc clairement souhaitable.

Une dynamique nouvelle sur ce point peut-elle s'enclencher aujourd'hui du fait du développement du numérique et de l'ouverture exceptionnelle sur le monde qui en découle ?

➔ Les freins culturels et psychologiques.

Le constat est largement partagé d'une trop faible appétence des publics à la pratique des langues. La frilosité, d'une part, des familles à engager leurs enfants dans un apprentissage précoce des langues par crainte d'une surcharge ou d'une dispersion dans les acquis premiers et d'autre part, tout au long du cursus de formation un manque d'attrait lié à la peur d'une surcharge de travail ou d'une trop grande complexité de la matière enseignée.

Dans ce cadre précis restent trop souvent méconnus l'intérêt, et l'utilité de l'apprentissage des langues étrangères.

De toute évidence il importe de largement communiquer en ce sens pour faire bouger les lignes.

➔ **Les coûts de fonctionnement et d'investissement liés aux principales mesures à mettre en place sont importants.**

Les frais de personnel, les investissements pédagogiques, les formations à mettre en œuvre, les dépenses pour une communication adaptée représentent un coût non négligeable que les budgets contraints ne peuvent couvrir.







# LES PRECONISATIONS DU CESEL





**-MOYENS RESSOURCES ATTRACTIVITÉ VOLONTÉ ADAPTABILITÉ -**  
**- PRÉCOCITÉ INTENSITÉ CONTINUITÉ-**

Tout d’abord une évidence, un préalable : Il convient de ne rien dégrader.....pour des raisons budgétaires. Cette compétence linguistique, si elle se développe, sera demain un véritable atout, un gage d’attractivité pour la région et de potentialité d’insertion professionnelle démultipliée pour ses ressortissants.

Nous avons vu que de multiples actions, dispositifs, expérimentations ont été développés à différents niveaux pour faciliter l’apprentissage des langues quelles qu’elles soient. Il importe de les répertorier, de les évaluer et de développer voire de généraliser ceux dont l’effet positif est démontré. A ce titre la mutualisation des initiatives dans les trois régions sera, à n’en pas douter, source de valorisation et de démultiplication.

**Pour ce faire un suivi statistique global tant qualitatif que quantitatif** sur cette thématique est nécessaire. L’élaboration d’une base de données consolidée, partagée, fiable, transparente et accessible à tous serait un élément essentiel de gouvernance. Il conviendrait également de procéder à la réalisation d’un suivi de cohorte et se donner ainsi les moyens de constat, d’évaluation et d’orientation des politiques déployées.

Sachant qu’il convient de veiller à un réel continuum de sensibilisation, de contact, d’apprentissage des langues étrangères tout au long de la vie, de la crèche à l’enseignement supérieur et au-delà dans la vie active, tous les modes de formation ou d’apprentissage confondus, le groupe de travail a souhaité volontairement présenter ses préconisations en suivant la chronologie des temps de vie. Certaines données complètement transverses seront néanmoins mises en avant dans un second temps. Il importe dans un réel souci d’efficacité bien évidemment que la plus grande complémentarité soit de mise tout au long de la période de formation quels que soient les décideurs concernés qui sont nombreux (Communes- Départementaux – Régions –Etat- Secteurs Associatifs - Particuliers...) du fait des compétences éclatées sur cette thématique.

### Pré-scolarité

Promouvoir et favoriser la multiplication des crèches privées ou publiques bi-ou trilingues.



Apprendre une langue étrangère est un jeu d'enfant...et familiariser de manière ludique les tous- petits aux langues étrangères est le premier pas vers un plurilinguisme. L'acquisition en douceur de la musicalité d'une langue, des expressions de la vie quotidienne est vraisemblablement un des vecteurs qui permettra par la suite un rapport beaucoup plus naturel avec les langues. Les tous petits se moquent bien des fautes. Désinhibés ils reproduisent les sons sans crainte d'un quelconque jugement.

Le bénéfice de cette sensibilisation précoce est en outre multiple. Elle touche en effet au-delà de l'enfant tout le cercle familial avec un atout évident sur la découverte et l'ouverture de tous aux langues et aux cultures.

Certes, le vivier de personnels qualifiés locuteurs natifs est pour l'heure limité. Il conviendrait donc soit de valoriser soit de porter une attention particulière à l'acquisition d'une double compétence pour les diplômés exigés liés à la petite enfance (maîtrise des langues par le personnel de ces structures en plus des compétences techniques traditionnelles). Afin de faciliter les recrutements potentiels il conviendrait aussi de développer les partenariats et de simplifier les échanges entre structures identiques de part et d'autre des frontières.



### Scolarité enseignement primaire et périscolaire

Puisqu'il est essentiel d'assurer une réelle continuité, il faut poursuivre le contact des enfants avec les langues étrangères dans tout le cursus élémentaire :

➔ Familiarisation des élèves à deux langues étrangères dans tout le primaire avec le développement des maternelles puis des écoles élémentaires bi ou trilingues.

Actuellement, les professeurs des écoles doivent obtenir une validation B2 dans une langue étrangère (la totalité ou presque choisissent aujourd'hui l'anglais). Ce qui n'est pas sans poser de réels problèmes vis-à-vis de

l'apprentissage de l'allemand. Une compétence sur deux langues étrangères aujourd'hui dont l'anglais serait donc nécessaire vraisemblablement pour assurer cette familiarisation des élèves aux autres cultures et aux autres langues.

➔ Développer et peut être même imposer les jumelages pour chaque école avec au moins une autre école étrangère afin de favoriser la multiplication des contacts et la fréquence des rencontres dont internet pourrait être le vecteur.

➔ Favoriser de manière générale l'ouverture du périscolaire à la sensibilisation aux langues étrangères. Ceci est notamment une des possibilités de démultiplication des temps de contact des enfants avec ces langues et ces cultures étrangères.



Photo : distribution de Schultüten

### Scolarité enseignement secondaire

➔ Assurer une continuité des apprentissages et éviter toute rupture grâce à un apprentissage de deux langues étrangères absolument dès la sixième.

➔ Développer l'apprentissage des langues dans les formations professionnelles en veillant à l'ouverture de l'offre de formation mais aussi à l'instauration de coefficients des langues aux examens terminaux porteurs et incitatifs.

➔ Développer et valoriser les mobilités (des trimestres, des semestres, des années de césure à l'étranger pour les élèves), les échanges d'élèves et les échanges d'enseignants....., les stages à l'étranger lorsque le cursus de formation prévoit des stages en entreprises.

### Enseignement supérieur

Au-delà de la valorisation et du développement de l'offre renforcée de d'enseignement supérieur notamment dans le domaine franco- allemand, deux pistes sont particulièrement susceptibles de permettre des avancées :

- Veiller à la poursuite de l'apprentissage des langues pour les non linguistes avec des coefficients incitatifs aux examens car l'atout des langues étrangères acquises sera indéniable en termes d'insertion et leur ouvrira de nombreuses portes professionnelles.

-Favoriser les vocations d'enseignants (pré-recrutement- bourses d'études) car les possibilités réelles d'encadrement limitent trop souvent les initiatives ou les dénaturent.

### Des préconisations transverses

- Faire naître l'envie d'acquérir des compétences linguistiques.
- Communication, sensibilisation auprès des familles, des élèves et des individus.
- Développer sans limite tous les échanges, les mobilités et l'utilisation du numérique et tous les modes d'immersion (immersion active ou immersion passive).
- Sensibiliser les élèves aux langues étrangères par divers moyens et leur permettre de « rencontrer les langues au quotidien ».
- Diffusion de messages dans les écrans qui ont été alloués aux Lycées par exemple ou encore systématisation d'une signalétique en plusieurs langues dans les établissements scolaires (cantine, infirmerie, centres de ressources, internat, livrets scolaires...).
- faciliter les partenariats avec des structures identiques de part et d'autre des frontières.
- Valoriser et rendre attractif l'enseignement des langues avec raison mais détermination y compris avec des coefficients associés.
- S'attacher à rendre opérationnelle une gouvernance partagée des différents acteurs sur cette thématique.

### Au-delà de l'Ecole

L'école ne porte pas seule la responsabilité de l'acquisition de la compétence linguistique elle doit donner les bases, l'envie d'apprendre mais l'apprentissage des langues étrangères doit dépasser le cadre purement scolaire. Le bagage linguistique des individus doit être ensuite ou parallèlement entretenu, approfondi et cela tout au long de la vie (entreprises associations...).

Des activités artistiques, culturelles, sportives devraient pouvoir être suivies dans une autre langue que la langue maternelle. Elles pourraient être encadrées par des locuteurs natifs ou des personnes ressources.

## Au-delà des frontières

**Seuls un large partenariat, une coopération renforcée au-delà des frontières permettront d'avancer** et de passer enfin des paroles aux actes en démultipliant les possibilités d'encadrement, en développant les partages d'expériences et de savoirs-faire. Sur ce point le comité de pilotage élargi de la Stratégie France de l'Allemagne, outil d'impulsion aux relations transnationales devra être largement utilisé.





# Conclusion

L'importance de l'apprentissage des langues est évidente. La maîtrise de plusieurs langues est devenue une condition indispensable pour permettre à tous de bénéficier des possibilités professionnelles et personnelles en s'adaptant à des milieux de travail et de vie marqués par des cultures différentes.

Les langues sont aussi un point de passage nécessaire pour la connaissance des autres. Leur maîtrise contribue donc à renforcer le sentiment d'appartenance à l'Europe, au Monde dans sa richesse et sa diversité culturelle, et la compréhension entre les citoyens européens.

Pour faire de la Région Grand Est une réelle région plurilingue et consolider ainsi son positionnement trans-frontalier, européen et international il importe vraiment de consolider l'éveil aux langues étrangères des individus dès la petite enfance et de veiller par la suite au maintien de cette proximité par tous moyens de manière à faire réellement disparaître les frontières linguistiques.

Dans un contexte géographique, économique, sociétal qui devrait être favorable à ce développement dans une Région dont la première des caractéristiques est d'être frontalière.

Alors que l'impulsion politique est là, que « Stratégie France de la Sarre » et « Stratégie Allemagne de la Lorraine » s'adosent pour mieux se concrétiser.

L'opportunité de changer l'image de l'apprentissage des langues étrangères est forte à condition de s'en donner les moyens.

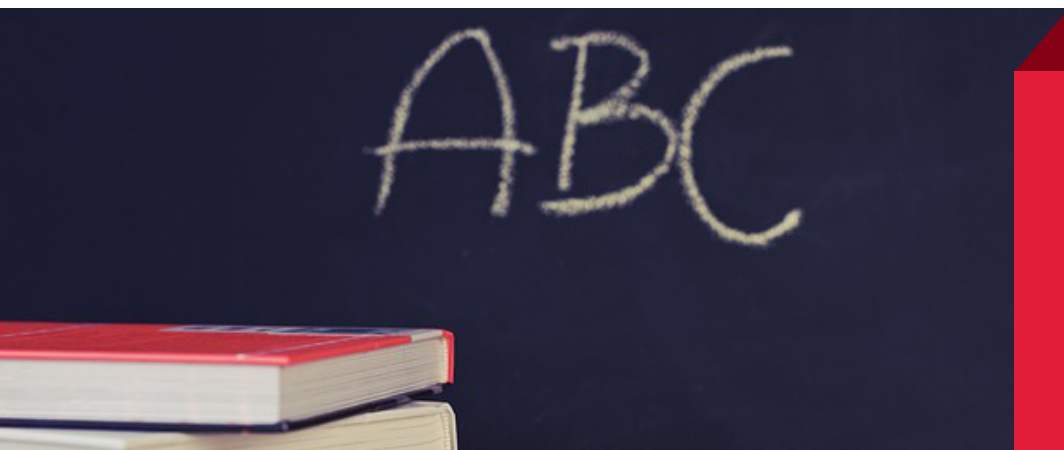
Seuls des efforts soutenus de tous les décideurs sur les trois item « précocité-continuité- intensité » auront des effets positifs.



# **ANNEXES**

# **BIBLIOGRAPHIE**

# **GLOSSAIRE**





# Annexes

## Le socle commun de connaissances et de compétences actuel composé de sept compétences :

- 1 Maîtrise de la langue française
- 2 Pratique d'une langue étrangère vivante
- 3 Principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique
- 4 Maîtrise de techniques usuelles de l'informatique et de la communication
- 5 La culture humaniste
- 6 Les compétences sociales et civiques
- 7 Autonomie et initiative

## Le socle commun de compétences et de culture à venir (septembre 2016) et ses 5 domaines de formation :

- 1 Les langages pour penser et communiquer
- 2 Les méthodes et les outils pour apprendre
- 3 La formation de la personne et du citoyen
- 4 Les systèmes naturels et les systèmes techniques
- 5 Les représentations du monde et l'activité

## Les tests et examens de langue pour évaluer le niveau des auditeurs :

Des tests qui ont une durée courte et qui permettent d'évaluer les connaissances dans une ou l'autre langue et qu'il est toujours possible d'améliorer, **des examens de langue débouchant, quant à eux, sur la délivrance d'un diplôme**. La plupart d'entre eux s'appuient sur le CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues), et ses **trois niveaux de maîtrise d'une langue étrangère : utilisateur élémentaire** (niveau A, avec A1 pour découverte et A2 pour intermédiaire), **utilisateur indépendant** (niveau B, avec B1 pour seuil et B2 pour avancé) et **utilisateur expérimenté** (niveau C, avec C1 pour autonome et C2 pour maîtrise).

## Les tests de langues qui ont une durée de vie courte et qu'il convient de réactualiser régulièrement :

- BULATS (Business Language Testing Service)
- IELTS (International English Language Testing System)
- TestDaF (Test Deutsch als Fremdsprache)
- TOEFL iBT (Test of English as a Foreign Language Internet-Based Testing)

## Les examens de langues débouchant sur la délivrance d'un diplôme

- CLES (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur)
- DCL (Diplôme de compétence en langue)
- DELE (Diploma de Español como Lengua Extranjera)
- Goethe-Zertifikat B1
- Les 5 examens de Cambridge

## Quelques exemples et correspondances :

**Les tests Test of English for International Communication (TOEIC)** sont des certifications standardisées permettant d'évaluer le niveau d'anglais des locuteurs non anglophones tant au niveau de l'écrit que de l'oral. Ces tests, créés et administrés par un organisme basé aux États-Unis (**l'ETS : Educational Testing Service**), visent en particulier à évaluer les connaissances linguistiques du candidat dans un contexte professionnel, sans jamais pour autant entrer dans un jargon technique spécifique. Plus de six millions de tests sont corrigés chaque année dans le monde, dont des centaines de milliers en France. Chaque certification a une durée de validité de deux ans. Au-delà de cette période, le niveau de langue d'un individu peut fortement changer, il est donc conseillé de réévaluer ses compétences.

**Le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES)** est une certification d'État, accrédité par le Ministère de l'Éducation nationale, qui permet d'évaluer les compétences des étudiants dans une ou plusieurs langues.

**Le CLES est directement adossé au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR).** Le CLES peut être passé à tout moment de sa scolarité par l'étudiant, qui peut choisir la langue et le niveau qui lui convient mais qui ne fait pas partie de son cursus : un étudiant en italien ne peut pas passer ce certificat pour cette langue mais peut le faire pour l'allemand par exemple.

Il se décline en trois niveaux qui correspondent aux troisième, quatrième et cinquième niveaux du **Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)** qui compte six niveaux.

**CLES 1 Niveau CECR B1.** L'étudiant se débrouille dans la plupart des situations et comprend les points essentiels d'un langage clair. Il est également capable de discuter sur des sujets familiers et sur ses centres d'intérêts, ainsi que de décrire un rêve, une expé-

rience, une idée, un but, etc.

**CLES 2 Niveau CECR B2.** Il peut comprendre aussi bien l'**abstrait** que le **concret**, comprendre des sujets **techniques** et complexes dans sa spécialité. Il peut parler spontanément avec un étranger dans sa langue natale, s'exprimer correctement sur toutes sortes de sujets, émettre des avis et apporter les avantages et les inconvénients de diverses possibilités.

**CLES 3 Niveau CECR C1.** Il comprend et saisit la signification d'un grand nombre de textes très longs et difficiles. Il s'exprime spontanément sans chercher ses mots, il utilise la langue efficacement dans tous les domaines de la vie sociale et il peut s'exprimer de façon claire et bien structurée.

**DCL** Diplôme national professionnel créé spécialement pour les adultes. Il correspond aux besoins du monde professionnel. L'examen consiste en une épreuve orale et écrite qui simule une situation de travail. Les candidats obtiennent le diplôme avec la mention d'un des cinq niveaux du cadre européen commun de référence pour les langues en fonction de la performance réalisée.

## 1 Évolution des nouveaux entrants à l'université par disciplines (1).

Disciplines (2)	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015
<b>Droit, sciences politiques</b>	<b>33 798</b>	<b>34 800</b>	<b>35 037</b>	<b>35 649</b>	<b>38 048</b>	<b>37 607</b>	<b>38 240</b>	<b>39 460</b>	<b>39 278</b>	<b>39 494</b>
Sciences économiques, gestion	35 998	36 023	37 377	37 322	37 505	35 913	37 393	38 243	39 151	38 982
AES	11 078	10 244	9 596	10 152	11 356	10 269	11 195	10 096	10 380	10 916
<b>Total économie, AES</b>	<b>47 076</b>	<b>46 267</b>	<b>46 973</b>	<b>47 474</b>	<b>48 861</b>	<b>46 182</b>	<b>48 588</b>	<b>48 339</b>	<b>49 531</b>	<b>49 898</b>
Lettres, sciences du langage	19 867	17 925	17 086	16 965	17 646	18 192	18 098	18 610	18 934	18 607
Langues	29 071	28 945	27 194	25 988	27 279	27 500	27 719	28 337	29 823	30 037
Sciences humaines et sociales	48 311	44 252	38 039	35 652	39 271	40 503	40 637	41 533	42 724	45 341
Plurilinguisme, langues, sciences humaines	685	1 040	832	883	673	904	1 176	1 246	1 273	1 918
<b>Total arts, lettres, langues, SHS</b>	<b>97 934</b>	<b>92 162</b>	<b>83 151</b>	<b>79 488</b>	<b>84 869</b>	<b>87 099</b>	<b>87 630</b>	<b>89 726</b>	<b>92 754</b>	<b>95 903</b>
Sciences fondamentales et application	39 534	39 375	36 099	35 661	36 752	36 723	36 074	35 588	37 501	41 102
Sciences de la nature et de la vie	13 616	13 669	11 912	11 336	12 522	13 093	12 586	12 591	13 048	14 251
Plurisciences	9 942	9 662	10 597	9 905	10 048	9 831	9 852	9 872	11 600	10 711
<b>Total sciences</b>	<b>63 092</b>	<b>62 706</b>	<b>58 608</b>	<b>56 902</b>	<b>59 322</b>	<b>59 647</b>	<b>58 512</b>	<b>58 051</b>	<b>62 149</b>	<b>66 064</b>
<b>Staps</b>	<b>9 927</b>	<b>8 649</b>	<b>7 229</b>	<b>7 831</b>	<b>9 428</b>	<b>10 761</b>	<b>12 733</b>	<b>13 502</b>	<b>15 594</b>	<b>15 770</b>
Médecine-odontologie	27 069	28 852	29 303	29 791	32 135	(3) 1 695	1 802	1 835	1 995	2 096
Pharmacie	5 616	6 227	5 717	5 053	4 468	(3) 51	50	60	70	31
Plurisanité						(3) 33 403	32 570	35 103	37 829	37 110
<b>Total Santé</b>	<b>32 685</b>	<b>35 079</b>	<b>35 020</b>	<b>34 844</b>	<b>36 603</b>	<b>35 149</b>	<b>34 422</b>	<b>36 998</b>	<b>39 894</b>	<b>39 237</b>
<b>Total</b>	<b>284 512</b>	<b>279 663</b>	<b>266 018</b>	<b>262 188</b>	<b>277 131</b>	<b>276 445</b>	<b>280 125</b>	<b>286 076</b>	<b>299 200</b>	<b>306 366</b>
Évolution (en %)	0,9	-1,7	-4,9	-1,4	5,7	-0,2	1,3	2,1	4,6	(4)2,4

## 1 Effectifs de l'enseignement supérieur par académie en 2014-2015

Académies	Universités		STS	CPGE	Formations d'ingénieurs (2)	Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité (hors STS)	Autres écoles et formations (3)	Ensemble (4)	Évolution 2014/2013 (%)
	Total (1)	dont préparation DUT							
Aix-Marseille	69 639	4 226	11 388	3 391	3 408	5 901	11 843	104 602	2,3
Amiens	25 274	3 161	6 503	1 150	5 414	613	6 910	45 864	2,4
Besançon	20 728	2 452	4 553	944	3 048	465	3 581	33 184	1,1
Bordeaux	74 657	5 253	12 573	3 124	4 680	11 139	12 247	117 971	2,4
Caen	25 546	2 967	5 222	1 264	1 588	1 606	4 080	38 899	4,2
Clermont-Ferrand	30 126	2 565	5 307	1 348	2 218	1 235	5 826	45 013	-0,4
Corse	3 993	458	563	101	65	57	639	5 353	2,1
Créteil	90 485	8 327	13 587	3 598	9 632	1 087	17 783	135 162	0,7
Dijon	27 408	2 485	5 659	1 828	1 811	2 236	4 841	42 974	1,6
Grenoble	57 790	7 142	10 666	2 502	5 542	5 001	8 618	88 789	2,6
Lille	99 700	7 400	19 082	5 492	10 144	8 938	23 829	164 515	-0,3
Limoges	15 338	1 780	3 382	569	1 148	131	2 604	22 634	2,7
Lyon	110 443	7 509	12 802	6 049	12 932	9 265	27 897	178 368	3,0
Montpellier	72 999	3 759	11 528	2 612	3 084	4 231	10 022	103 451	1,7
Nancy-Metz	54 870	5 356	9 038	2 381	7 008	2 112	8 672	79 380	4,0
Nantes	69 210	5 586	16 531	4 190	9 161	5 625	20 655	123 811	1,4
Nice	36 400	3 609	6 220	2 523	1 818	5 569	5 892	57 159	3,7
Orléans-Tours	39 321	4 669	8 261	2 261	2 586	1 275	6 690	58 805	2,9
Paris	172 386	2 039	17 407	14 702	8 330	26 843	93 449	332 247	-0,8
Poitiers	31 582	3 070	5 762	1 248	2 299	3 682	3 972	48 135	2,5
Reims	23 626	3 089	5 608	1 213	2 627	5 832	4 523	43 131	3,2
Rennes	75 858	6 516	14 816	4 063	8 332	4 074	14 752	120 721	2,1
Rouen	34 049	4 129	6 418	1 357	4 455	5 969	5 659	57 421	1,9
Strasbourg	54 122	3 944	6 838	2 447	3 812	445	7 171	73 104	3,1
Toulouse	82 178	6 769	12 395	3 965	10 245	5 314	15 790	129 691	3,4
Versailles	106 311	7 048	14 339	8 193	16 022	15 371	19 321	178 763	1,7
<b>France métropolitaine</b>	<b>1 504 039</b>	<b>115 308</b>	<b>246 448</b>	<b>82 515</b>	<b>141 409</b>	<b>134 016</b>	<b>347 266</b>	<b>2 429 147</b>	<b>1,7</b>
Guadeloupe	6 400	217	1 980	464	32		622	9 466	0,9
Guyane	2 536	236	583	75			269	3 463	3,0
Martinique	4 394	89	2 448	388		151	862	8 243	1,1
Mayotte	801		285				82	1 168	8,3
La Réunion	13 109	547	3 472	709	131	162	1 738	19 190	1,7
<b>DOM</b>	<b>27 240</b>	<b>1 089</b>	<b>8 768</b>	<b>1 636</b>	<b>163</b>	<b>313</b>	<b>3 573</b>	<b>41 530</b>	<b>1,7</b>
<b>France métropolitaine + DOM</b>	<b>1 531 279</b>	<b>116 397</b>	<b>255 216</b>	<b>84 151</b>	<b>141 572</b>	<b>134 329</b>	<b>350 839</b>	<b>2 470 677</b>	<b>1,7</b>

## 2 Devenir un an après des entrants de 2013-2014 en première année d'enseignement supérieur universitaire, en %.

	Poursuite dans la même discipline	Réorientation vers une autre filière universitaire	Non réinscription à l'université	Total
Droit - sciences politiques	66,9	9,8	23,3	100,0
Sciences économiques - gestion (hors AES)	58,7	10,6	30,7	100,0
AES	48,5	12,2	39,3	100,0
Lettres - sciences du langage - arts	50,1	13,2	36,7	100,0
Langues	52,9	11,0	36,1	100,0
Sciences humaines et sociales	56,1	10,8	33,1	100,0
Sciences fondamentales et applications	59,3	14,9	25,8	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	56,7	14,4	29,0	100,0
Staps	64,5	6,5	29,1	100,0
<b>Ensemble des disciplines universitaires générales</b>	<b>58,1</b>	<b>11,3</b>	<b>30,7</b>	<b>100,0</b>
Santé	61,0	19,3	19,7	100,0
Ingénieurs	78,7	15,4	5,9	100,0
DUT	81,1	5,0	13,8	100,0
<b>Total</b>	<b>62,5</b>	<b>11,3</b>	<b>26,2</b>	<b>100,0</b>

► Champ : France métropolitaine + DOM.

# Bibliographie

<sup>1</sup> <http://www.education.gouv.fr/cid20998/l-abibac.html>

<sup>2</sup> <http://cfalor.univ-lorraine.fr/files/2013/06/livret-Cfalor-print-mars-2015-bis1.pdf>

<sup>3</sup> <http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?mot68>

<sup>4</sup> La stratégie Allemagne de la Lorraine 2015.

Le rapport OIE Apprentissage des langues étrangères en formation initiale dans la Grande Région.

La Stratégie France du Land de Sarre.

La Déclaration de Metz sur la coopération transfrontalière.

Les données chiffrées rectorat Nancy- Metz.

Les données chiffrées Université Lorraine.

Rapports du CESE de Lorraine :

- Pour l'avenir des lorrains en Europe. ....Opter pour la précocité de l'enseignement de l'allemand en laissant toute sa place à l'anglais (rapport CES Lorraine Janvier 2004).
- Les langues vivantes en Lorraine Apprendre aujourd'hui pour vivre l'Europe demain (rapport CES Lorraine décembre 2000).
- L'Allemagne un partenaire incontournable pour la Lorraine.

Avis CESE Alsace septembre 2012 : Faire de l'Alsace un carrefour des langues.

Avis CESE Champagne-Ardenne sur le CPRDF.

Le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI).

Claude Hagège, L'Enfant aux deux langues, Éditions Odile Jacob, 1996.



# Glossaire

BEP	Brevet D'Etudes Professionnelles
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CECR	Cadre Européen Commun de Référence pour les langues
CPRDF	Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles
EPLE	Etablissement public local d'enseignement
EREA	Etablissement Régional d'enseignement Adapté
LGT	Lycée général et technologique
LP	Lycée professionnel
LP	Lycée professionnel
LP	Lycée professionnel
OIE	Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi
SELO	Sections Européennes ou de Langues Orientales
SEP	Section d'enseignement professionnel
SEGPA	Section d'enseignement général et professionnel adapté



**CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE LORRAINE**

Hôtel de Région - Place Gabriel Hocquard  
BP 81004 - 57036 Metz Cedex 1  
Tél. 03 87 33 60 26 - Fax 03 87 33 61 09

<http://ces.lorraine.eu> - [cese@lorraine.eu](mailto:cese@lorraine.eu)  
[www.facebook.com/ceselorraine](http://www.facebook.com/ceselorraine)  
[www.twitter.com/ceselorraine](http://www.twitter.com/ceselorraine)

**Octobre 2015**